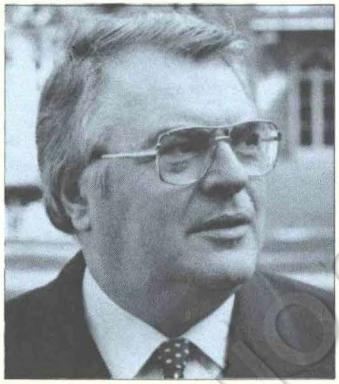
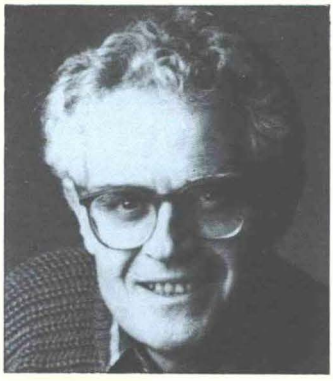
1981 1986

LE BILAN







UNIVERSITE PERMANENTE

FORMATHEQUE

PARTI SOCIALISTE

10 RUE DE SOLFERINO - 75333 PARIS CEDEX 07 - TEL (1) 45.50.34.35.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

1981 1986

LE BILAN

Coll. Fondation Jean Jaurès

FORMATHEQUE
PARTI SOCIALISTE
10 RUE DE SOLFERINO - 75333 PARIS CEDEX 07 - TEL (1) 45.50.34.35.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS ..... p. 5

INTRODUCTION ..... p. 7

I. RÉFORMER ET MIEUX GÉRER : UN PAYS MODERNISÉ ..... p. 8

Engager le redressement économique.
L'effort nécessaire, mais mieux partagé. Des résultats indiscutables ..... p. 9

Donner la priorité à la formation des hommes.
Améliorer la qualité de l'école publique. Permettre l'égalité des chances.
Ouvrir l'enseignement sur le monde du travail ..... p. 12

Préparer l'avenir industriel, l'adaptation de notre agriculture et de la pêche.
Le rôle d'entraînement d'un secteur public élargi. La priorité à l'investissement.
L'effort de recherche et de formation professionnelle.
L'adaptation du secteur agricole. La pêche ..... p. 14

Mieux protéger l'environnement ..... p. 19

Lutter contre l'insécurité tout en étendant les droits de l'homme.
Lutter contre l'insécurité. Élargir les droits de l'homme ..... p. 20

II. RÉNOVER L'ACTION DE L'ÉTAT : DE NOUVEAUX ESPACES DE LIBERTÉS ..... p. 21

Donner moyens et force à la création et aux manifestations culturelles ..... p. 22

Étendre les libertés de communication et d'information ..... p. 23

Moderniser l'État et améliorer les services collectifs.
Les relations avec l'industrie. Les rapports entre l'administration et ses agents.
Les relations administration-administrés. L'amélioration de la qualité des services collectifs ..... p. 24

Réformer l'entreprise dans la paix sociale.
Des réformes indispensables. Des résultats incontestables ..... p. 25

III. RÉPARTIR PLUS ÉQUITABLEMENT : LES FRANÇAIS RASSEMBLÉS ..... **p. 27**

Mieux répartir les richesses ..... **p. 27**

Mieux répartir les pouvoirs.
La représentation proportionnelle. La décentralisation. Des droits accrus pour les citoyens.
De nouvelles libertés pour les travailleurs ..... **p. 28**

Mieux répartir le temps ..... **p. 33**

Lutter contre les exclusions sociales.
Lutter contre les exclusions sociales par toute une série de mesures concrètes.
D'importantes avancées dans le domaine du droit des femmes.
Les communautés immigrées, partie intégrante de notre pays. Faire vivre ensemble les communautés en Nouvelle-Calédonie ..... **p. 34**

IV. UNE GRANDE POLITIQUE EXTÉRIEURE : LA VOIX DE LA FRANCE DANS LE MONDE ..... **p. 36**

Paix, développement, liberté.
Une politique de paix tenant compte des rapports de force. Le désordre économique mondial et l'aide au tiers-monde. Le combat pour les libertés ..... **p. 36**

Europe, Maghreb, Afrique, francophonie.
Une forte impulsion européenne. Maghreb. Francophonie ..... **p. 41**

CONCLUSION ..... **p. 44**

ANNEXES ..... **p. 47**

- Composition des gouvernements 1981-1986
- Un sondage sur l'action comparée des gouvernements de gauche et de droite
- Les leçons à tirer de notre action au gouvernement (réunion commune Comité directeur - Groupe parlementaire le 9 mai 1987)

Fondation Jean Jaurès

AVANT PROPOS

Chaque instant qui passe relève de l'histoire. Mais il existe des périodes où l'Histoire prend une majuscule. 1981-1986 est de celles-là. Le 10 mai 1981, en effet, pour la première fois en France, un président de la République de gauche est élu au suffrage universel. Pour la première fois, un gouvernement de gauche accède durablement à des responsabilités nationales. Espérance, joie immense, transformations profondes, succès, déceptions aussi, erreurs parfois, cette période a été tout cela : le fleuve qui roule ne choisit pas, il emporte à la fois l'eau et les pierres.

Nous voici maintenant plus d'un an après. Un pouvoir conservateur est actuellement en place, qui pratique une politique conservatrice. Comme souvent lorsque le regard se recule pour contempler une œuvre imposante, on voit désormais mieux ce qui a été réalisé en cinq ans. Oui, avec le recul vient le moment du bilan.

Ce bilan est exposé dans les pages qui viennent. Il a été établi à partir d'un remarquable travail réalisé par la Fédération de Paris du Parti Socialiste et en coordination avec elle. Il trace dans les principaux domaines nos acquis. Il comporte en annexe divers documents, notamment les analyses établies par plusieurs de nos responsables. Ces analyses comportent aussi des critiques. Cela me semble légitime.

Pour moi qui ai eu la grande chance, aux côtés de François Mitterrand, d'être un des principaux acteurs de cette période et qui aujourd'hui ai à la présenter, deux éléments dominent le reste.

Au cours de ces cinq ans, vécus dans des conditions économiques internationales difficiles, correspondant à une époque de mutations formidables, la gauche a su à la fois contribuer à moderniser notre pays sur tous les plans et, par un grand effort de solidarité, rendre socialement acceptable cette modernisation. A ce titre, nous avons renforcé les chances de la France pour le futur.

Avant 1981, la gauche était considérée comme la terre de la générosité sociale ; mais elle était réputée économiquement incompétente. Le temps long appartenait aux conservateurs ; le nôtre était celui de l'éphémère. Cette image a aujourd'hui changé. On sait désormais que nous sommes capables à la fois de transformer et de gérer. Ce changement, ajouté aux déconvenues actuelles du pouvoir, est porteur pour les socialistes de grandes espérances.

Un bilan est utile. Surtout pour le futur. Nous avons aujourd'hui l'expérience plus l'espérance. N'est-ce pas cela dont la France a besoin !

Laurent FABIUS
juillet 1987

Coll. Fondation Jean-Jaurès

INTRODUCTION

La victoire de François Mitterrand le 10 mai 1981 est issue de la conjonction de deux mouvements : la dynamique de la gauche qu'il a réussi à incarner avec d'autant plus de force que redoublaient les coups de boutoir suicidaires du PC ; la désunion de la droite.

La victoire de la « force tranquille » s'amplifie encore avec le triomphe des législatives et ce qu'on a appelé « l'état de grâce ». L'espoir a bien changé de camp. Les cent dix propositions représentent un programme ambitieux de transformation politique, économique, sociale. Les attentes du pays et, d'abord, du « peuple de gauche » sont considérables après un quart de siècle de règne des droites, au cœur d'une crise économique dont aucune des potions administrées par M. Barre, depuis 1976, n'était parvenue à dessiner l'espoir d'une réelle sortie.

Ainsi, durant cinq ans, la gauche va gouverner la France. Pendant la première période sont rassemblés, au gouvernement et dans la majorité parlementaire, l'ensemble des partenaires de l'union de la gauche, ainsi que des hommes et des femmes qui ont voulu rejoindre son combat pour le progrès et la justice sociale. A partir de juillet 1984, le parti communiste croit devoir se retirer de cette majorité de progrès, et ne plus participer au gouvernement.

Cinq années de gouvernement de la gauche : qu'avons-nous fait ? Pourquoi ? Comment ? De la quantité exraordinaire de mesures prises, des réformes engagés, que doit-on retenir ? Quelles ont été les idées-forces ? Les principaux changements ? Les résultats, les succès, les échecs ?

Nos efforts ont-ils correspondu aux besoins profonds du pays ? Jusqu'où avons-nous satisfait les attentes ? Comment juger l'œuvre accomplie ? Comment nous la figurer précisément ? Comment mieux l'expliquer ? Comment nous servir efficacement de l'œuvre accomplie lorsque nous serons amenés de nouveau à conduire les affaires du pays ?

Notre objectif est bien ici de présenter de notre point de vue de militants socialistes, aussi lucidement et clairement que possible, le bilan de cinq ans de gouvernement : en faire, au sein du Parti, un outil de formation, d'information ou de mémoire, de contribution enfin à la mobilisation politique.

Que ce soit au gouvernement dirigé par Pierre Mauroy puis Laurent Fabius, sous l'autorité du président de la République, ou au parti socialiste, sous la direction de Lionel Jospin, les socialistes ont assumé leurs actes et résultats. Ils s'en sentent toujours comptables. Ce bilan gouvernemental, c'est une référence naturelle pour notre combat politique.

En 1981, les Cassandre de la droite prédisaient l'effondrement de l'économie, la spoliation de la petite propriété, la perte des libertés individuelles, l'avènement d'un collectivisme rampant, l'abaissement de la France dans le monde, la reddition au communisme.

Les faits ont parlé d'eux-mêmes. La gauche a su réformer, c'est-à-dire à la fois gérer et moderniser, défendre et promouvoir l'intérêt collectif tout en élargissant les libertés individuelles et en faisant bon usage de l'État, rassembler les Français et mieux répartir les richesses et les pouvoirs, porter plus loin dans le monde le message de la France, celui de la liberté, de la justice et de la solidarité. Elle s'est attaquée avec succès au mal qui minait notre économie, l'inflation. Elle a accompli une œuvre réformatrice considérable dont l'affirmation de nouvelles libertés, la décentralisation, les lois Auroux, la réhabilitation de l'esprit d'entreprise et d'initiative, les priorités accordées à la recherche, à l'éducation, à la formation et à la création culturelle sont les principaux repères.

Elle n'a pas bien sûr tout réussi. L'échec de mars 1986 a d'abord sanctionné nos résultats sur le front du chômage, mais aussi nos faiblesses en matière de communication avec l'opinion et de mobilisation populaire. Malgré les avancées, la masse des gens n'a pas ressenti de suffisants changements dans ses conditions de vie. Et puis, notre message a parfois été embrouillé, encombré par la multiplicité de réformes engagées simultanément, pas toujours assez convainquant dans des domaines à fort contenu émotionnel comme l'école ou la sécurité. La situation de la presse en France ne facilitait pas les choses. Même si les relations Président, gouvernement, groupe parlementaire, parti ont le plus souvent très bien fonctionné, le point de vue de l'opinion n'a pas toujours été suffisamment perçu, relayé ou pris en compte.

Cet ouvrage entend faire l'état des lieux, avec certes la fierté de l'œuvre accomplie, et elle est justifiée, mais aussi avec la lucidité qui nous permettra de mieux préparer nos futurs combats et nos futures responsabilités pour la France.

RÉFORMER ET MIEUX GÉRER UN PAYS MODERNISÉ

LE 10 mai 1981, la droite quitte le pouvoir. Malgré sa défaite, elle se rassure : « cela ne durera pas ». Les socialistes n'ont-ils pas à chaque fois auparavant dû passer rapidement la main, faute d'avoir pu maîtriser les contraintes économiques ? Jamais leur œuvre de transformation sociale ne s'était conjuguée avec la durée. Jusqu'alors on ne parlait jamais pour la gauche au pouvoir que « d'expériences ».

Le 16 mars 1986, à l'issue d'une législature menée dans la paix civile et sociale, personne ne peut plus prétendre que la gauche au pouvoir en France est un phénomène éphémère par essence. Le parti socialiste a acquis sa pleine légitimité en tant que parti de gouvernement. L'alternance ne peut plus être présentée comme un traumatisme, la démocratie y a gagné. Pour la première fois de leur histoire, les socialistes ont eu pour eux l'atout de la durée, non comme une fin en soi, mais comme un facteur essentiel de transformation de l'ordre des choses. Gérer et transformer ne s'opposent pas. En 1981, la droite, mauvaise gestionnaire était en même temps incapable d'introduire des transformations. Elle se retrouvait mal préparée et sans projet pour faire face aux formidables mutations technologiques et économiques mondiales.

La gauche allait, elle, relever ce double défi de la gestion et de la transformation de notre pays. Non sans difficulté, sans doute car elle affrontait la responsabilité du pouvoir dans une période dont elle n'avait peut-être pas mesuré au départ toutes les contraintes, qu'il s'agisse de l'environnement économique international ou des faiblesses profondément ancrées dans la société française du début des années 1980 : insuffisances de l'esprit d'entreprise, injustices sociales, élitisme, corporatisme, bureaucratie, centralisation excessive.

La gauche ne pouvait tout résoudre ! Mais l'important, c'est qu'avec elle, « la France n'a pas perdu son temps ». Un traitement sérieux des difficultés économiques et des problèmes de sécurité a été engagé et la modernisation du pays entreprise : industrie, recherche, formation.

Les résultats sont cependant restés éloignés des objectifs sur le front du chômage. Les solutions sur lesquelles reposaient les promesses et l'espérance, se sont révélées insuffisantes. La gauche s'est expliquée, au risque de décevoir. Elle a cependant permis à l'opinion de mieux prendre conscience de l'ampleur des contraintes, et de l'étroitesse des marges de manœuvre. Opération vérité, douloureuse certes, mais qui a contribué à renforcer la cohésion du corps social et à préparer l'avenir.

I — Engager le redressement économique

La France du début 1981 est économiquement affaiblie. Jacques Chirac et Raymond Barre ont échoué : dérapage des prix plus rapide que chez nos principaux partenaires, vive montée du chômage, surévaluation du franc, brutale aggravation du déficit commercial, appareil industriel souvent vieilli, état inquiétant de plusieurs de nos grands groupes industriels, investissements productifs dégradés, efforts de formation et de recherche qui marquent le pas depuis plusieurs années. Le deuxième choc pétrolier, en 1979, a révélé un corps industriel fragile et moins préparé que d'autres à faire face à la nouvelle donne internationale.

Les difficultés mondiales atteignent un point particulièrement critique en 1982, après quoi la relance américaine engendre des effets positifs. Mais le prix du pétrole en dollars se maintient durablement à un niveau élevé, ne commençant à baisser substantiellement qu'à la fin 1985. Le cours du dollar, lui, fait plus que doubler en cinq ans (de 4,23 F en moyenne en 1980 à 8,99 F en 1985) autorisant à parler d'un véritable « troisième choc pétrolier » pour les pays, comme le nôtre, essentiellement importateurs de leur énergie et de leurs matières premières, facturées en dollars. C'est donc dans un contexte économique international constamment défavorable de 1981 à 1985 que la gauche a entrepris et poursuivi le redressement économique du pays.

A — L'effort nécessaire, mais mieux partagé

Les premières mesures prises en 1981 pour affronter la crise sont inspirées par trois idées maîtresses :

1) Il faut relancer l'économie pour mobiliser le potentiel de création d'emplois de l'industrie et des services.

2) La justice et l'efficacité commandent des mesures de répartition et de dialogue en faveur des couches sociales défavorisées. Le redressement ne se fera pas dans un climat d'affrontement social.

3) Il faut restaurer les conditions d'une compétitivité durable de l'outil industriel français : les nationalisations, les dotations en capital du secteur public élargi, les restructurations industrielles, une politique de la recherche complètement revitalisée contribueront à cet objectif.

La relance de l'économie s'est voulue prudente. Elle fut pratiquement équivalente à la relance allemande de 1978-1979. Elle permit à la France de connaître en 1981-1982 une croissance positive, contrairement à la plupart des pays industrialisés. Mais elle a aussi amplifié les déséquilibres, notamment dans les échanges avec l'étranger et en matière d'endettement. Les capacités de production inemployées de l'industrie française étaient telles que la relance n'a pas créé les nouveaux emplois escomptés. De surcroît, nos faiblesses relatives en terme de compétitivité (prix, qualité) nous ont fait perdre une grande partie des bénéfices de la croissance au profit des concurrents étrangers, lesquels, en raison d'une baisse de leur demande intérieure, se sont reportés en force sur le marché français en expansion.

Mi-81, la plupart des experts interna-

tionaux pronostiquaient une reprise à court terme de la croissance mondiale, avec laquelle notre propre relance devait se trouver davantage en phase : cette reprise n'est venue que plus tard. Nous avons donc subi « un décalage conjoncturel » dont l'ampleur, à tout le moins, n'avait pas été prévue.

Aurions-nous dû pour autant nous abstenir de toute relance ? Nous ne le pensons pas. Tout ce qui, dans la relance, résultait directement des mesures sociales (SMIC, allocations familiales, minimum vieillesse...) était indispensable. Il s'agissait à la fois de réduire, vite et autant qu'il était possible, conformément à nos promesses, des inégalités insupportables et de jeter les bases d'un compromis social. Cela était nécessaire pour permettre à la France de se moderniser.

Cependant, l'économie française ne pouvait supporter durablement un décalage conjoncturel. Nous avions surestimé l'état de notre industrie face à nos concurrents ; il fallait donc redoubler d'efforts dans la bataille de la compétitivité, sans quoi la politique de croissance interne ne pourrait jamais combattre efficacement le chômage. Ce fut le tournant de mars 1983, amorcé en juin 1982 : la politique de rigueur. Le président de la République et les gouvernements Mauroy puis Fabius en ont jugé, expliqué la nécessité et décidé la mise en œuvre, avec le soutien du parti socialiste et celui de fait pendant deux années, du parti communiste dont les ministres participeront au gouvernement jusqu'en juillet 1984.

La politique de rigueur a donc consisté à donner la priorité à la maîtrise de l'inflation afin d'éviter la dégradation de la compétitivité des entreprises. Elle va, dans le même temps, répartir le plus équitablement possible, l'effort de tous afin que chacun se sente associé à l'entreprise de redressement. Le dispositif mis en place consiste à contenir la demande, à savoir limiter les déficits publics, stabiliser et diminuer les charges sociales et fiscales, mettre un frein aux anticipations à la hausse des salaires par rapport à l'augmentation présumée des prix. Afin de donner immédiatement un regain de compétitivité aux productions françaises et de rééquilibrer les échanges extérieurs, un nouvel ajustement monétaire est opéré, le tout dans le respect de notre choix européen et en excluant tout schéma de repli sur soi, qui aurait compromis gravement l'avenir, dans l'euphorie de protections de courte durée. Parallèlement, les mesures de structure sont systématiquement renforcées : redéploiement et modernisation industriels, financement de l'investissement, moyens supplémentaires pour la recherche et la formation.

B — Des résultats indiscutables

a) Contre l'inflation

Sous le gouvernement de gauche, l'inflation a été véritablement maîtrisée. En 1981, elle atteignait près de 14 %. Elle était de 3 % à la fin de la législature. Sur les six derniers mois du gouvernement Fabius, la hausse des prix est même de 1,4 % en rythme annuel. L'écart d'inflation avec la moyenne de la CEE a été annulé, celui avec la RFA considérablement réduit.

Ces résultats ont permis de corriger une des graves injustices que la France connaissait depuis des années : la spoliation de l'épargne et notamment celle des ménages à revenus modestes. Pour la première fois depuis dix-huit ans, le taux d'intérêt des livrets A de caisse

d'épargne a été supérieur en 1985 au taux d'inflation.

Les déficits publics ont été maîtrisés : le déficit global du secteur public (État, Sécurité sociale, collectivités locales) est inférieur au déficit moyen des pays industrialisés ; la Sécurité sociale en poursuivant à la fois la bonne gestion et la justice sociale parvient à être excédentaire chaque année depuis 1983 ; l'endettement de l'État est qualifié de « modeste » par les experts de l'OCDE et en partie remboursé par anticipation en 1985. L'État a donc apporté sa contribution indispensable à la maîtrise de la demande et des hausses de coût, donc de la pression sur les prix.

Notre commerce extérieur s'est amélioré (déficit divisé par trois entre 1980 et 1985), alors que notre facture énergétique augmentait, mais grâce à un accroissement important de notre excédent industriel (de 33 milliards de francs en 1980 à 88 milliards de francs en 1985) et agricole.

Tous ces résultats permettaient, au début de l'année 1986, d'envisager l'avenir avec confiance. Les experts s'accordaient à reconnaître que, pour la première fois depuis de très nombreuses années, la France s'était réellement donnée une chance de sortir du cercle vicieux de l'inflation et de la dévaluation : une hausse des prix supérieure à celle de nos voisins, qui impose à terme une dévaluation génératrice d'une nouvelle accélération de l'inflation par accroissement des prix des produits importés. La France subissait depuis près de vingt ans cet enchaînement qui mine notre économie et coûte de nombreux emplois. Tout était en place en 1985-1986 pour qu'elle y échappe durablement.

b) Un assainissement économique intervenu sans récession et sans sacrifice du long terme

La politique de redressement économique et financier ne s'est pas accompagnée d'une récession : c'est un choix qui tranche avec les politiques suivies par plusieurs pays occidentaux, au premier rang desquels la Grande-Bretagne et les États-Unis, notamment au début des années 80. La croissance n'a certes pas été forte, mais elle a été supérieure à celle de la RFA et comparable à celle de la moyenne des pays de la CEE (croissance 1981-1985 : France : 5,9 %, RFA : 5,4 %, CEE : 6 %). En 1982-1985, l'investissement industriel a été relancé (accroissement de près de 10 % par an). Ce qui, d'ailleurs, n'était pas suffisant compte tenu du retard pris.

L'esprit d'entreprise a été encouragé. Le nombre de créations d'entreprises s'est accru (de 78 600 en 1981 à 105 000 en 1985).

La confiance des investisseurs français et étrangers dans l'industrie française a repris. La Bourse a connu une progression importante.

De 1981 à 1985, le pouvoir d'achat du revenu disponible (revenus et prestations sociales, déduction faite des impôts et cotisations) s'est accru de plus de 5 % avec deux années de forte augmentation en 1981 et 1982. C'est de loin le meilleur résultat de la CEE : en RFA par exemple, le pouvoir d'achat a reculé de 1,6 % en cinq ans.

Le redressement économique et financier ne s'est donc pas fait « sur le dos » des salariés, mais avec eux.

c) Chômage : premiers résultats timides mais positifs

Les Français attendaient une réduction significative du chômage. Ils ont été

déçus. Les objectifs de 1981 n'ont pas pu être tenus.

Cependant, de 1980 à 1984, l'économie française a perdu près de trois fois moins d'emplois que l'économie allemande ou britannique. Et, grâce à la politique menée, la courbe du chômage a commencé à s'inverser pendant les quinze derniers mois du gouvernement Fabius.

Faut-il rappeler qu'à l'exception du deuxième semestre 1977, la courbe du chômage n'avait cessé de croître en France depuis dix-sept ans ?

Le chômage demeure le cancer des économies contemporaines. On sait maintenant que la lutte sera longue et difficile. Elle passe par la réduction de l'inflation, la modernisation industrielle, une plus forte croissance et une meilleure coopération européenne, la réduction et l'aménagement du temps de travail, mais aussi par le traitement social du chômage pour prévenir les risques de marginalisation. Elle nécessite détermination et imagination.

II — Donner la priorité à la formation des hommes

La France, largement dépourvue de ressources naturelles, doit miser sur la compétence et le savoir-faire. Face aux mutations technologiques récentes (robotisation, informatique...), la formation est une exigence impérieuse pour la croissance et l'emploi, aujourd'hui et demain.

C'est aussi une nécessité pour construire une France démocratique et solidaire. Historiquement, l'école publique a été le creuset de la république. Aujourd'hui encore, un système éducatif de qualité ouvert à tous peut seul éviter l'exclusion et la marginalisation de catégories entières de la population.

En arrivant au pouvoir, la gauche a trouvé un système de formation dans un état préoccupant : 35 % seulement des effectifs d'une classe d'âge parvenaient au baccalauréat : le taux de scolarisation à 17 ans était inférieur à celui de nos principaux concurrents, la RFA et les USA par exemple : le nombre de professeurs et les moyens qui leur étaient accordés (par exemple en matériel informatique ou audiovisuel) étaient notoirement insuffisants.

Malgré l'ampleur de l'effort accompli de 1981 à 1986 sur l'école et la formation, la période a été marquée par les graves difficultés de la querelle de l'école privée. Fondée sur une volonté de rapprocher l'école privée de l'école publique, la loi Savary n'a pas été acceptée par une partie importante de l'opinion.

Ne voulant pas diviser les Français sur un sujet, la formation, qui devrait au contraire les rassembler, le président de la République a décidé de retirer le projet de loi contesté. Par des mesures simples et pratiques, le nouveau gouvernement a trouvé alors un compromis qui a apaisé les querelles en mettant l'accent sur la modernisation de l'école publique.

Le gouvernement a pu consacrer alors l'ensemble de ses efforts à trois directions principales, et engagées d'ailleurs dès 1981 :

A — Améliorer la qualité de l'école publique

L'objectif a été fixé pour rattraper notre retard par rapport aux principaux pays industrialisés et répondre à la demande et aux souhaits des famil-

les et des jeunes : former 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat d'ici à l'an 2000. Pour l'atteindre, des mesures ont été prises pour chacun des niveaux d'enseignement :

— l'enseignement du premier degré : augmentation de 1 400 de 1981 à 1984 du nombre de classes de maternelle, aménagement du temps scolaire pour favoriser les activités sportives et socio-culturelles, mise à disposition d'un ordinateur dans chaque école avec 120 000 enseignants formés à cet effet.

— au collège, rééquilibrage des programmes : lettres, langues, mathématiques, histoire, géographie, instruction civique, instauration de la technologie comme matière d'enseignement ; initiation aux méthodes de l'audiovisuel et de l'informatique.

— l'enseignement technique : il était trop souvent considéré comme une filière de second ordre. Sa revalorisation était urgente. Les comparaisons internationales montrent que les succès économiques de certains pays comme le Japon, la Corée ou la RFA passent notamment par un très grand soin apporté à l'enseignement technique. Ainsi, la capacité d'accueil des filières technologiques des IUT a été accrue ; un baccalauréat à finalité professionnelle a été créé ; les sommes consacrées à la formation technique par l'État et les régions ont plus que doublé. Tout cela a été concrétisé en 1985 par la loi de programmation sur l'enseignement technique et technologique.

Au total les moyens affectés à l'Éducation nationale ont été substantiellement accrus : 40 000 postes d'enseignants créés entre 1981 et 1986 ; ce budget a augmenté plus vite que le budget de l'État. La formation des instituteurs a été allongée et renforcée.

B — Permettre l'égalité des chances

Le combat contre l'inégalité des chances et pour donner à chacun la possibilité d'une nouvelle chance est au cœur de la démarche de la gauche. Offrir à chacun la possibilité de réussir, c'est la meilleure façon d'être solidaire. C'est aussi une nécessité économique si l'on veut accroître le niveau général de compétitivité de notre pays.

L'amélioration de la qualité de l'école, notamment pour les maternelles, a été réalisée dans cet esprit, car c'est dès le plus jeune âge que les retards se prennent.

Les outils ont été mis en place pour renforcer le soutien scolaire des enfants en difficulté (zones d'éducation prioritaire, classes d'initiation pédagogique différenciée).

Le nombre et le niveau des bourses ont été fortement augmentés. Les crédits qui leurs sont consacrées pour le second degré ont progressé de 50 % en cinq ans, et le nombre d'étudiants boursiers de 32,4 %.

Le gouvernement a mis en place un véritable plan de lutte contre l'échec scolaire, afin de réduire de moitié le nombre de jeunes terminant leur scolarité sans qualification : plan « 60 000 jeunes » pour maintenir des jeunes en formation ou leur permettre de reprendre un cycle de formation jusqu'à l'obtention d'un diplôme, stages d'insertion et de qualification pour les 16-25 ans, mise en place de missions locales destinées à orienter les jeunes vers la réussite.

C — Ouvrir l'enseignement sur le monde du travail

L'ouverture de l'enseignement sur le monde du travail était nécessaire, pour mieux adapter la formation aux impératifs économiques et pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le contenu de certaines formations a été aménagé pour tenir compte des besoins des entreprises : introduction de l'enseignement technologique dans les collèges, augmentation de 10 % du nombre d'élèves ingénieurs, création d'un nouveau diplôme, le magistère, pour donner un débouché à des formations de très haut niveau professionnel.

Les jumelages écoles-entreprises se sont multipliés : plus de 10 000 depuis septembre 1984.

Un dispositif de formation en alternance a été mis en place. Il a concerné, en 1986, 300 000 jeunes. Ils ont bénéficié d'actions d'insertion et de qualification, combinées avec la participation effective aux activités d'une entreprise.

Au total, la gauche aura montré, au prix parfois de tâtonnements, son aptitude à préparer l'avenir de l'éducation en France, qui constitue un enjeu décisif d'ici l'an 2000.

III — Préparer l'avenir industriel, l'adaptation de notre agriculture et de la pêche

Au cours des années 70, la droite avait mal préparé la troisième révolution industrielle. Pendant cette période, l'industrie française n'a réussi à s'assurer des positions suffisamment fortes ni sur les marchés porteurs et les plus concurrentiels (États-Unis, CEE) ni, sauf exception, dans les activités les plus innovantes.

La coopération des entreprises et de l'État, assortie d'aides publiques, a certes permis des percées remarquables et prometteuses dans le nucléaire, le téléphone, l'aéronautique et le spatial. Mais, dans l'ensemble, notre outil industriel à l'aube des années 80 est essoufflé : sa compétitivité est problématique, comme le sont l'état financier et les résultats de la plupart des grands groupes privés.

Pour la gauche, l'objectif consiste à restaurer le plus rapidement possible la compétitivité de l'outil industriel français face à la concurrence internationale. Pour cela, il n'est pas question de jouer la carte de l'isolement et du repli sur soi qui ne représente pas une solution durable. Mais il n'est pas question non plus de rester sans réagir face aux formes diverses du protectionnisme qui se retrouve à des degrés divers chez tous nos concurrents.

Le soutien aux entreprises exportatrices a donc été une constante de l'action gouvernementale de la gauche. Et surtout, une ambitieuse politique de modernisation industrielle a été mise en œuvre autour de trois idées-forces :

A — Le rôle d'entraînement d'un secteur public élargi

L'élargissement du secteur public (loi du 2 février 1982) a permis une profonde restructuration recentrant cha-

cun des groupes industriels sur ses points forts. (1)

L'État a joué son rôle d'actionnaire, à la différence des actionnaires privés antérieurs qui avaient favorisé une politique de sous-capitalisation et d'endettement. Il a apporté ainsi 50 milliards de francs entre 1982 et 1985. Ces apports en capital ont permis un assainissement financier progressif qui était acquis au début de 1986 à l'exception de la sidérurgie et de Renault.

Après avoir accusé un déficit de près de 9 milliards en 1982, les cinq groupes industriels nationalisés dégagent un excédent de 4,3 milliards en 1984 et de plus de 5 milliards en 1985. Tous ont un solde positif alors qu'en 1982, seule la CGE était bénéficiaire.

Ce redressement a favorisé le maintien à un haut niveau des efforts d'investissement et de recherche-développement. Ces entreprises ont accru leurs investissements en volume de 5 % par an, et assuré 50 % du total de l'effort de recherche exécuté dans l'industrie. Les contrats de plan ont défini le cadre des relations avec l'État et ont assuré une autonomie de gestion des entreprises publiques. L'excédent commercial de dix-sept entreprises du secteur public concurrentiel est passé entre 1982 et 1984 de 68 à plus de 100 milliards de francs. L'emploi a moins reculé que dans le reste de l'industrie et des effets d'entraînement ont pu s'exercer sur le tissu industriel, notamment pour les activités à l'exportation des PME.

Les groupes publics réorganisés, assainis, bien insérés dans l'environnement national et international, sont devenus un des moteurs de notre appareil de production.

(1) Cinq grands groupes industriels (Compagnie générale d'électricité, Saint-Gobain, Péchiney-Ugine Kuhlmann, Rhône-Poulenc et Thomson-Brandt), deux compagnies financières (Paribas et Suez) et trente-neuf banques ont été nationalisés. L'État est devenu, en outre, propriétaire à 95 % des deux groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor, et a pris des participations majoritaires dans l'industrie d'armement (Dassault, Matra), dans la CGCT et dans Bull, et minoritaire dans Roussel-Uclaf.

B — La priorité à l'investissement

La gauche a pris de nombreuses mesures pour favoriser l'investissement de l'ensemble de l'industrie. Les résultats sont venus plus tardivement que prévu, en raison de la profondeur de la dégradation des comptes des entreprises. Mais ils ont été obtenus : de 1984 à 1986, l'investissement productif a connu une forte reprise (croissance de près de 20 %), en particulier dans les PME.

Cette évolution favorable tient d'abord au redressement des résultats financiers des entreprises. Tombé à 22,4 % en 1981 à l'issue de six années de dégradation continue, la marge des entreprises atteint 27,7 % en 1985 et retrouve ainsi, à la fin du premier semestre 1986, son niveau d'avant le premier choc pétrolier. Le mouvement de reconstitution des bénéfices, résultat de la politique d'assainissement conduite depuis 1982, s'accélère à partir de la mi-1983. Le taux d'autofinancement des entreprises, c'est-à-dire le pourcentage d'investissement financé par ressources propres et non par emprunts, atteint 90 %. De ce fait, l'endettement des entreprises industrielles peut diminuer.

De nombreuses mesures ont été prises pour encourager l'investissement industriel : réforme des circuits de financement et du marché financier, création du Fonds Industriel de Modernisation et des CODEVI (1), afin de drainer davantage l'épargne vers l'industrie et les emplois produc-

(1) Comptes de développement industriel, dont les conditions de rémunération sont alignées sur les livrets de caisse d'épargne.

tifs, allégement des charges fiscales et sociales dans les pôles de conversion, création du compte d'épargne par action, amortissement à 100 % des dépenses de logiciel, limitation à 45 % du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices réinvestis dans l'entreprise, début de réforme de la taxe professionnelle, régime fiscal préférentiel pour l'entreprise unipersonnelle : autant de mesures qui se sont avérées favorables à l'entreprise puisqu'elles jouent sur les éléments clefs que sont l'investissement, la recherche, l'innovation sans pour autant empiéter de manière interventionniste sur les responsabilités de la direction des firmes.

Parallèlement, la gauche a mené une politique sectorielle de restructuration et de modernisation industrielles qui a commencé à porter ses fruits.

Dans certains secteurs, où la tendance à la surproduction déjà marquée se trouve encore aggravée par l'arrivée de nouveaux concurrents (sidérurgie, métallurgie, chimie et pétrochimie, automobile, construction navale), il était indispensable de procéder à la fois à une modernisation de l'outil de production et à une adaptations des effectifs, sous peine de voir des branches entières menacées de disparition. Cette politique douloureuse à court terme, mais qui ménage l'avenir à moyen et long terme, a été menée avec le souci permanent de prendre les mesures indispensables d'accompagnement économique et social : congé conversion, plan du Fonds national pour l'emploi, programme d'exonération des charges sociales en Lorraine.

Dans d'autres secteurs en mutation marqués par une évolution technologique rapide, une redistribution des cartes dans le monde et une multiplication des accords industriels (électronique, télécommunications, composants, informatique), les grands groupes industriels français ont pu pousser leur internationalisation et s'engager en particulier dans la voie des coopérations européennes afin de se rapprocher de la taille critique sur le marché mondial.

Des plans sectoriels ont été lancés pour chercher à rétablir la compétitivité menacée de certaines branches (électronique, machine-outil, textile) à l'exemple du Japon qui s'est par ce type de méthodes assuré des positions largement dominantes dans différents secteurs. Les résultats de ces initiatives en termes d'investissements, d'emplois et de commerce extérieur ont clairement montré l'intérêt d'une telle politique industrielle.

C — L'effort de recherche et de formation professionnelle

En 1980, l'effort français de recherche-développement représentait 1,8 % du PIB. En 1985, cet effort fut porté à 2,15 % du PIB. L'objectif était d'atteindre 2,5 % du PIB.

La gauche a multiplié les initiatives destinées à encourager la recherche industrielle. Le rôle de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche) et du Fonds de la recherche et de la technologie a été développé. Un crédit d'impôt recherche a été institué en 1983, et les sociétés financières d'innovation ont connu un réel essor.

L'accent a été mis aussi sur la dimension européenne : soutien déterminé au programme Esprit (1), lancement du programme Eureka (2).

(1) Esprit : programme de la CEE pour les technologies de l'information.
(2) Eureka : programme, lancé par François Mitterrand à la mi-85, de soutien aux coopérations entre industriels européens dans les hautes technologies de l'électronique, de biotechnologies et des matériaux nouveaux.

Tout n'a certes pas été parfait : il restait par exemple à mieux assurer les liaisons entre recherche publique et industrie et à mettre l'appareil public de recherche davantage en synergie avec les entreprises. Mais la direction était claire : il fallait accroître rapidement et substantiellement nos moyens dans la recherche et le développement, pour se replacer dans la compétition internationale.

La gauche a parallèlement engagé un effort considérable de formation, tant dans l'enseignement (voir partie 1.2) que pour la formation professionnelle. Cette dernière a été beaucoup intensifiée ; des congés de conversion ont été institués dans les cas de mutation industrielle.

Là encore, le retard de vingt-cinq ans de gouvernement de droite n'était pas aisé à combler. La France continue à accuser sur ses principaux partenaires industriels, un handicap. Les dépenses de formation des entreprises représentent à peine 2 % de la masse salariale.

La recherche, la formation sont des enjeux essentiels de la bataille pour la compétition internationale. Le développement industriel à l'horizon de la fin du siècle sera économe en ressources naturelles, mais intensif en innovations technologiques. La compétitivité de l'entreprise dépendra fortement de son dynamisme, de son effort d'innovation, du volume de ses investissements, du niveau de motivation et de formation de son personnel, de l'organisation de la production et du travail. La Gauche a engagé cet énorme effort d'adaptation sans dirigisme et dans le respect de l'autonomie de décision des entreprises.

D — L'adaptation du secteur agricole

Les gouvernements de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius se sont attachés à mettre en œuvre les engagements pris par François Mitterrand pour la régulation des marchés, la protection de l'outil de travail et la défense des revenus des agriculteurs.

Des offices par produits ont été créés, à l'instar de ce qui existait dans le domaine des céréales depuis le Front populaire. Les crédits qui leur ont été affectés ont connu une sensible progression.

La France a mené une action vigoureuse pour aboutir à une réforme de la politique agricole commune qui revienne aux principes de base du Traité de Rome : démantèlement des montants compensatoires monétaires, extension des organisations communes de marché (règlement fruits et légumes, règlement viti-vinicole), préservation des crédits nécessaires au financement des restitutions à l'exportation. Elle a veillé à ce que les mesures que la Communauté était contrainte de prendre en raison d'excédents croissants de production soient équitablement réparties entre les États membres et que des aides d'accompagnement soient consenties en faveur des petits producteurs : taxes de coresponsabilité, limitation des importations de produits de substitution de céréales, aides aux petits producteurs de lait, souplesse de gestion des quotas laitiers. L'adhésion de l'Espagne et du Portugal a été négociée dans le domaine agricole en recherchant le maximum de garanties : période de transition (7 ans à 10 ans), programmes intégrés méditerranéens, soutien aux agriculteurs méridionaux pour les aider à se préparer aux conditions nou-

velles de la concurrence, résultant de l'ouverture de la frontière franco-espagnole.

L'outil de travail a été préservé. La loi du 2 août 1984 a prévu notamment l'extension du champ de la réglementation des cumuls et des mutations ; l'extension des droits du preneur à l'occasion des échanges de parcelle, des améliorations culturales ou des investissements ; des conditions plus précisément définies d'exercice du droit de reprise par le propriétaire ; une conversion des baux à métayage en baux à fermage. Les plans d'amélioration matérielle ont été modifiés et simplifiés et l'installation des jeunes agriculteurs à été facilitée. Le nombre de bénéficiaires de la dotation d'installation a été augmenté de près de 80 % en cinq ans.

Enfin les revenus des agriculteurs ont été protégés. Les crédits budgétaires pour les jeunes agriculteurs ont été pratiquement quadruplés. La création de l'exploitation agricole à responsabilité limitée, par la loi de juillet 1985, a permis de séparer capital de l'exploitation et patrimoine familial. Des mesures importantes ont été prises pour le développement et la protection des zones de montagne (loi montagne). Sur l'ensemble de la législature, la dégradation du revenu agricole qui était marquée depuis 1976 a pu être arrêtée et un redressement s'est esquissé en fin de période.

E — La pêche

Après dix ans d'atermoiements, la France a, dès juillet 1981 engagé des discussions bilatérales avec le Royaume-Uni et l'Irlande en vue de parvenir à un accord, conclu un an plus tard, et sauvegardant les droits de pêche de notre flotte dans les eaux britanniques et irlandaises.

L'Europe bleue naît le 23 janvier 1983. Une politique commune de la pêche est mise en place et l'accès aux lieux de pêche est enfin garanti. Sous la pression de la France, le volume des prises totales admissibles et des quotas de capture est fixé pour la première fois à la fin de l'année 1984 avant le démarrage de la campagne annuelle de pêche, car une gestion communautaire stricte est le gage de la pérennité des ressources halieutiques.

Sur des bases ainsi assainies, la négociation d'adhésion de l'Espagne et du Portugal a pu être conduite avec succès et une discipline indiscutable imposée aux pêcheurs espagnols.

Avec les gouvernements des Seychelles, du Maroc et du Sénégal, des accords de pêche et de coopération technique ont pu être conclus, tandis que les intérêts des marins-pêcheurs de Saint-Pierre et Miquelon étaient défendus fermement dans les négociations avec le Canada.

Parallèlement une série de mesures sociales et financières étaient mises en œuvre au plan national : procédures d'aides financières pour l'acquisition de navires neufs et d'occasion, application au secteur maritime de toutes les dispositions du droit du travail, institution d'un régime de préretraite pour les ouvriers dockers et les gens de mer, aide à la conchyliculture et à l'acquaculture où la France dispose d'une avance technologique.

IV — Mieux protéger l'environnement

La protection de l'environnement est une nécessité vitale : la sécurité et la santé de chacun en sont les enjeux, aujourd'hui et demain. L'effort à accomplir exige une action de longue haleine, en concertation

avec les associations et les collectivités locales. La gauche a pendant 5 ans multiplié les initiatives pour améliorer la situation dans tous les domaines :

a) Les pouvoirs publics ont multiplié par cinq les crédits de lutte contre le bruit, qui est la première des nuisances et l'une des plus difficiles à faire reculer. De nombreuses actions ponctuelles ont été décidées, par exemple un renforcement des réglementations pour l'équipement des cyclomoteurs ou pour les constructions nouvelles auprès des aéroports, ou encore un plan acoustique à proximité des boulevards périphériques à Paris.

b) Contre les pollutions atmosphériques, et en particulier les « pluies acides », la surveillance a été étendue et les recherches accélérées. De nouvelles dispositions ont été adoptées pour la production et le transport de produits solvants.

c) Des efforts particuliers ont été accomplis pour la sauvegarde des espaces naturels par le vote de lois sur la montagne, la forêt et le littoral.

d) L'information du public a enfin été améliorée, en particulier par la réforme des enquêtes publiques.

V — Lutter contre l'insécurité tout en étendant les droits de l'homme

Au début des années 70, la droite, alors au pouvoir, est confrontée à la montée de la criminalité et de la délinquance. Pour faire face, elle n'apporte qu'une réponse brutale et autoritaire : la mise en œuvre d'une politique « sécuritaire ». Sous prétexte de préserver la sécurité de tous, elle s'engage dans une politique de pression sur les libertés.

Avec le maintien et le renforcement d'un système fondamentalement répressif (peine de mort, juridictions d'exceptions, lois sécuritaires...) la France, patrie des Droits de l'homme, se retrouve dans le peloton de queue des pays occidentaux en matière de libertés. Quant à la délinquance et à la criminalité, elles continuent de croître.

La gauche va mener une autre politique, parvenant à stopper la poussée de l'insécurité et même à inverser la tendance tout en redonnant aux citoyens toutes les garanties d'un État de droit.

A — Lutter contre l'insécurité

Pour la première fois depuis de longues années, la délinquance a diminué. La progression des crimes et délits était de 10 % par an en moyenne depuis 1972. Elle fut de 4,4 % en 1983, 3,3 % en 1984. Elle diminua en 1985 pour la première fois (– 4,8 % du premier semestre 1984 au premier semestre 1985) y compris dans les grandes villes (– 12 % à Paris).

Ces chiffres-là, résultat quantifiable du bien-fondé de notre politique, ont été obtenus par une série d'actions : développement de la prévention négligée auparavant, recours quand nécessaire à la répression, lutte vigoureuse contre le terrorisme, modernisation de la police, meilleure protection des victimes.

a - Le développement des actions de prévention : création du Comité national de prévention de la délinquance, composé de maires de toutes opinions, qui a permis à tous les acteurs concernés de travailler ensemble sans tapage et avec efficacité (« l'insécurité, on la traite ou on l'exploite »), « opération

anti-été-chaud » pour donner des loisirs aux jeunes désœuvrés des banlieues, création de peines de substitution, afin de permettre une vraie réinsertion des petits délinquants.

b - La nécessaire fermeté dans la répression : cinq cent mille condamnations par an pour crimes et délits, nombre des condamnations à perpétuité doublé par rapport à 1975, augmentation de 90 % des peines prononcées supérieures à cinq ans, diminution permanente du taux d'échec des permissions de sortie, aucune libération conditionnelle pour un meutrier de policier. Qui pourrait reconnaître, dans cette politique, une quelconque part de laxisme ?

c - La gauche a entrepris une action de modernisation de longue haleine pour renforcer l'efficacité de la police : augmentation des effectifs (création de 10 000 emplois), amélioration de la formation des policiers (durée de formation deux fois plus longue), mise en œuvre d'un plan de modernisation pluriannuel afin de donner aux fonctionnaires de police les moyens nécessaires à leurs missions : informatisation notamment.

d - Un effort considérable de protection des victimes a été effectué qui place la France à la tête des pays d'Europe occidentale : meilleure indemnisation des victimes d'infraction (indemnités multipliées par près de deux), accroissement de l'information des victimes, aide immédiate (aucun budget n'existait à ce titre avant 1981), renforcement des droits des victimes d'accidents de la circulation, accès à la justice facilité pour les plus défavorisés (nombre des bénéficiaires de l'aide judiciaire multiplié par 1,5).

Ce bilan n'a pas été apprécié par l'opinion à sa juste mesure, sans doute parce qu'il est resté relativement mal connu. En se refusant à se livrer aux rodomontades et aux promesses démagogiques, la gauche a entrepris de traiter ce problème difficile en préférant à l'approche tapageuse, la recherche de l'efficacité, qui commande le sérieux et la discrétion. Si le sentiment d'insécurité est resté fort, c'est aussi parce que les conservateurs ont voulu l'exploiter à des fins partisanes.

B — Élargir les droits de l'homme

« La gauche est liberticide » s'est exclamée la droite. De toutes ses accusations, celle-ci fut, sans doute, la plus absurde voire la plus indigne. En ce domaine, la précédente législature restera un modèle et les Français ne s'y trompent pas.

Pas plus que ne s'y est trompé le Comité des droits de l'homme de l'ONU qui, en juillet 1983 saluait l'action du gouvernement français en cohérence totale avec sa politique extérieure. Parole tenue ! Partout, qu'elles soient individuelles, sociales, juridiques, professionnelles, de la presse, de l'audiovisuel, les libertés ont été élargies.

S'agissant des droits de l'homme, les avancées ont été souvent audacieuses au regard de l'opinion : abolition de la peine de mort, abrogation de la loi anticasseurs et de la loi dite « sécurité et liberté », suppression de la Cour de sûreté de l'État et des tribunaux permanents des forces armées, suppression du délit d'homosexualité, institution d'un « habeas corpus » à la française, droit de recours individuel devant la Cour européenne des droits de l'homme...

Ces mesures courageuses sont l'honneur de la gauche.

RÉNOVER L'ACTION DE L'ÉTAT

DE NOUVEAUX ESPACES DE LIBERTÉS

Pendant cinq ans, la gauche a eu le constant souci de l'intérêt général, qu'elle ne se résout pas à soumettre comme le fait la droite à la logique des intérêts particuliers dominants. Pour défendre, promouvoir l'intérêt général, l'État est nécessaire : toute notre histoire l'illustre. Encore faut-il en faire un bon usage.

Mal mis en œuvre et sans contrôle, l'État peut devenir un monstre bureaucratique au service d'une « nomenkaltura ».

Mais dans nos sociétés occidentales, la question ne se pose pas en ces termes : s'il faut s'employer à promouvoir un « mieux d'État » et lutter sans relâche contre les excès bureaucratiques, il reste que l'État est dans nos sociétés un instrument irremplaçable de réduction des inégalités, de garantie des libertés et de modernisation de l'économie.

Loin des dogmatismes, qu'ils soient en faveur du tout État ou de l'antiétatisme, les socialistes ont cherché dans le cadre d'une société mixte à mieux utiliser l'État, en particulier pour accroître les libertés et les capacités d'initiative individuelle et collective. L'État peut et doit servir à l'épanouissement de la société civile. Dans tous les domaines, et en particulier dans ceux de la culture, de l'information, des relations sociales, ou de l'action administrative elle-même, les méthodes d'interventions de l'État ont commencé d'être transformées : l'État est un acteur dont le rôle essentiel n'est pas de se substituer mais d'impulser, de libérer les initiatives en étroite concertation avec les intéressés et dans le respect des droits d'expression et de dialogue des uns et des autres.

I — Donner moyens et force à la création et aux manifestations culturelles

Pour la gauche, la culture est un enrichissement collectif essentiel à l'épanouissement de chacun. Si les pouvoirs publics doivent s'y intéresser et lui fournir des moyens d'action, ce n'est pas pour imposer une quelconque culture officielle mais au contraire pour soutenir les créateurs dans leur diversité et permettre une diffusion au plus grand nombre.

C'est dans cet esprit que la gauche a bâti pendant cinq ans une politique culturelle ambitieuse et ouverte à tou-

tes les formes d'expression et de création, sur la base d'un effort budgétaire sans précédent (près de 1 % du budget de l'État en 1986 contre 0,45 % en 1981). Comme le président de la République l'a constamment rappelé, la France avait besoin d'un tel élan culturel.

Les initiatives et les réalisations ont été nombreuses :

a) L'irrigation culturelle du pays à travers la multiplication des foyers de diffusion, de création et d'éducation (orchestres régionaux - centres d'action culturelle - centre de la bande dessinée à Angoulême - école nationale du cirque à Châlons-sur-Marne - centre national d'art contemporain à Grenoble), la recherche de nouveaux publics (les jeunes avec les salles de concert rock Zénith, les animations dans les banlieues, les hôpitaux, le monde rural), des formes d'expression désormais pleinement reconnues et encouragées : jazz, cirque, photo, mode, marionnettes, bande dessinée... dont la fête annuelle de la musique a été la manifestation la plus éclatante.

b) L'appui à toutes les formes contemporaines de création : les arts plastiques (développement des commandes publiques, création des fonds régionaux d'art contemporain), le théâtre (commissions d'aide à la création dramatique et à l'édition théâtrale), la musique (augmentation des bourses de recherche, des commandes publiques aux compositeurs, des dotations aux théâtres musicaux, réouverture de la salle Favart), la danse, le cinéma (doublement du budget d'avance sur recettes, modernisation de 403 salles de cinéma, fête du cinéma) et l'ensemble de la création audiovisuelle : création de chaînes de télévision musicale (TV6) et européenne (la 7e chaîne), protection des droits d'auteur et de ceux des artistes interprètes en particulier.

c) La mise en valeur du patrimoine. Un effort sans précédent a été engagé avec la mise en œuvre de la loi-programme sur les musées nationaux (le Grand Louvre, Orsay, musée Picasso, rénovation du musée des Arts décoratifs, musée national des Arts de la mode), l'encouragement au mécénat (Lascaux/Kodak ; Monet/Warner), la création des commissions régionales du patrimoine historique, archéologique et ethnologique, la conservation des fonds anciens de photographie (fonds de Saint-Cyr).

d) La réconciliation de la culture et de l'économie. La culture se voit reconnaître un rôle important dans la création d'emplois et le développement des exportations : c'est l'enjeu des mesures en faveur des industries culturelles : création de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles, plan de relance de la facture instrumentale, dispositions fiscales en faveur du mécénat et de la production cinématographique, appui aux nouvelles technologies de l'image et du son. L'établissement d'un prix unique du livre dont la Cour de justice des Communautés européennes a reconnu le bien-fondé a permis de préserver une politique de qualité et de large diffusion de la création littéraire.

e) Le rayonnement international. La France a retrouvé son rôle de centre de la création artistique. Les créateurs du monde entier ont participé à ce renouveau. Les bases d'une coopération européenne dans le domaine culturel ont été jetées. Les autres zones de solidarité culturelle ont été également réanimées : la francophonie, la Méditerranée, la latinité.

Au total, un travail impressionnant a été accompli, reconnu par tous.

II — Étendre les libertés de communication et de l'information

Héritant en 1981 d'un système audiovisuel monolithique étroitement contrôlé par le pouvoir politique, les socialistes ont choisi d'étendre les libertés de communication, d'information, et de préparer l'avenir, c'est-à-dire l'introduction de nouvelles technologies de diffusion et de transmission.

La gauche a su :

a) Couper le cordon ombilical entre l'audiovisuel et le pouvoir politique.

La loi de 1982 sur la communication audiovisuelle crée la Haute Autorité de la communication audiovisuelle chargée de veiller à l'indépendance du secteur public, de nommer les présidents de chaîne (jusque-là désignés par décret en conseil des ministres) et d'autoriser les radios locales.

b) Ouvrir de nouveaux espaces d'expression grâce à la création de nouveaux médias publics et privés, payants ou gratuits.

La suppression du monopole permet l'éclosion de 1 500 radios locales, jusque-là pourchassées, la naissance et le succès de la chaîne à péage Canal Plus, le démarrage peut-être trop tardif de deux télévisions privées gratuites (la 5 et la 6), le développement des chaînes publiques, la mise en chantier d'une nouvelle chaîne publique à vocation culturelle et européenne (la 7), le feu vert donné aux télévisions locales.

c) Développer les technologies modernes. Le plan Câble a été mis en œuvre à partir de 1982, le lancement de deux satellites de Télévision Directe a été préparé et décidé, le minitel a été développé et s'est largement répandu.

d) Favoriser la création audiovisuelle.

Pour préparer le formidable accroissement de la demande d'images lié à l'apparition de nouveaux supports de communication, un effort financier important a été accompli pour la création audiovisuelle : mise en place du Fonds de soutien aux industries de programme, incitations fiscales pour orienter l'épargne vers la création de programmes (SOFICA).

e) Garantir la transparence et le pluralisme de la presse.

La loi du 22 octobre 1984, en faisant connaître aux lecteurs les propriétaires de leurs journaux, en interdisant les prête-noms, en empêchant que les journaux n'aient pas d'équipe rédactionnelle propre, permettait une plus grande transparence. En limitant les cumuls et les contrôles directs ou indirects, en instituant une commission indépendante (présidée par Henri Caillavet) pour en contrôler l'application, la loi, ultérieurement détruite par le gouvernement Chirac, devait garantir un plus grand pluralisme, même si beaucoup de chemin restait à parcourir dans ce sens.

Au total, la gauche a placé au centre de son action les besoins et le respect du public, du lecteur, de l'auditeur et du téléspectateur, en lui permettant de bénéficier d'outils d'information et de communication modernes, indépendants, plus nombreux, plus diversifiés et, généralement de bonne qualité.

III — Moderniser l'État et améliorer les services collectifs sans les brader

L'État est nécessaire pour défendre et promouvoir l'intérêt général : mais il faut en faire un bon usage. Sans méconnaître les difficultés, la gauche s'est ainsi employée à faire mieux fonctionner l'État dans quatre directions :

a) Les relations avec l'industrie

La gauche s'est efforcée de moderniser les relations entre l'État et les entreprises, afin de favoriser une adaptation progressive de l'appareil industriel. L'autonomie de gestion des entreprises publiques a été renforcée. Les procédures d'aides dans le domaine de la recherche, de l'investissement, du commerce extérieur ont été rénovées et simplifiées. Un décloisonnement des différentes sources de financement sur le marché des capitaux a été engagé. L'État est au total intervenu avec une plus grande efficacité.

b) Les rapports entre l'administration et ses agents

Les rapports entre l'administration et ses agents ont été marqués par une œuvre de réforme importante. Des droits nouveaux ont été accordés. Le fonctionnement des organismes paritaires a été amélioré. L'égalité professionnelle a été favorisée. Un important effort d'intégration des agents non titulaires a été engagé. Les crédits de formation ont été substantiellement augmentés. De ce fait, la qualité de l'action administrative a pu s'améliorer.

c) Les relations administrations-administrés

La gauche s'est efforcée de raccourcir les circuits de décision, de désengager les administrations centrales, de décloisonner les services, d'adapter l'État à ses nouvelles missions. Elle a pris un ensemble de mesures tendant à étendre les droits des usagers : définition d'un nouveau statut de l'usager, levée de l'anonymat administratif, contractualisation de l'action administrative (conventions, fonds national pour l'emploi, contrats de plan État-région...), développement d'institutions indépendantes de contrôle ou de médiation (cinéma, presse, audiovisuel), motivation systématique des actes administratifs, amélioration de la situation des créanciers de l'État à la suite d'une décision de justice (délai maximum de moins de un mois), réforme des enquêtes publiques avec allongements des délais d'enquête.

d) L'amélioration de la qualité des services collectifs :

Un important effort d'informatisation des services a été engagé. Les actions de formation des agents se sont intensifiées. De grandes entreprises ou services publics ont modernisé leur gestion, et réussi à améliorer la qualité de leur service (SNCF, RATP, PTT).

Les réformes ont été introduites avec prudence, parfois même de façon limitée, afin de ne pas casser la machine de l'État. Il est clair que l'alternance ne pouvait pas permettre à elle seule la transformation de l'appareil d'État. Celui-ci a réagi avec ses traditions et ses pesanteurs, liées notamment à un quart de siècle de présence de gouvernements de droite. L'effort doit continuer : pour que l'État garantisse mieux les libertés ; pour que la décentralisation aille jusqu'au bout ; pour

« débureaucratiser » l'Etat ; pour que l'État fasse mieux ce qu'il a pour vocation de faire : animation, harmonisation, contrôle.

IV — Réformer l'entreprise dans la paix sociale

Depuis plus de vingt ans, la droite évoque la réforme de l'entreprise. L'approche par l'intéressement, la participation aux fruits de l'expansion ou au capital n'a pas modifié de manière significative les relations sociales. Les tentatives de nier le fait syndical ont accru les blocages. Les projets de réforme, aussi timides soient-ils, ont rarement vu le jour en raison de l'hostilité d'un patronat qui dictait ses conditions.

Les réformes adoptées par le Parlement à la suite du rapport Auroux ont permis de faire progresser la démocratie dans les entreprises et d'améliorer leur fonctionnement en donnant de nouveaux moyens de résoudre les conflits entre les salariés et leurs employeurs et en mobilisant mieux les énergies.

La gauche a ainsi mis en place les moyens d'une modernisation sociale mettant la France au niveau de nos partenaires européens. Pendant cinq ans, la France a connu dans l'ensemble une période de paix sociale, due certes pour une part à la pression du chômage, mais qui est aussi le résultat d'un « compromis social » issu de l'action des partenaires sociaux et de l'État.

A — Des réformes indispensables

Les quatre principales lois Auroux de 1982 ont profondément modifié le Code du travail.

Le droit des salariés à une expression directe et collective sur leurs conditions de travail a consacré une liberté qui ne pouvait s'arrêter aux portes des entreprises. Des protections ont été introduites contre l'exercice arbitraire du pouvoir disciplinaire. Désormais, en cas de danger pour leur sécurité, les salariés ont le droit de prendre des initiatives pour la protéger sans encourir de sanction.

Les représentants élus des salariés ont reçu de nouveaux moyens pour exercer leur mandat sans que les charges des entreprises ne soient aggravées de manière significative. Les prérogatives du comité d'entreprise en matière économique ont été étendues : communication des documents de gestion prévisionnels, droit d'alerte en cas de difficultés économiques. Parallèlement, les membres des comités se sont vu reconnaître un droit à la formation économique, ce qui devrait, à terme, permettre un dialogue sur les réalités et les contraintes de la vie de l'entreprise et sur les moyens les plus efficaces et les plus acceptables d'accroître sa compétitivité.

Les partenaires sociaux ont été conduits à prendre leurs responsabilités à tous les niveaux. Les négociations nationales interprofessionnelles ont porté sur la retraite à 60 ans, sur les régimes complémentaires, sur la réforme de l'indemnisation du chômage, sur le développement de la formation. Les échecs enregistrés sur l'adaptation des conditions d'emploi et les congés de formation-reclassement ont cependant montré les diffi-

cultés de ce type de discussion lorsque les organisations syndicales sont affaiblies et divisées. L'intransigeance du patronat n'a fait qu'amplifier ces difficultés. C'est surtout au niveau des branches et des entreprises avec l'obligation de négocier, que le dialogue a pu progresser.

Ainsi, la politique sociale de la gauche a délibérément fait le choix d'une répartition équilibrée des responsabilités entre la loi, les relations contractuelles décentralisées au niveau des branches ou des entreprises et l'État en tant qu'instrument de relance de la concertation sociale. Au côté de l'intervention directe de l'État, la politique contractuelle a trouvé sa place au niveau de l'entreprise, de la branche, interprofessionnel, qui deviennent le lieu d'un examen concerté des objectifs économiques et sociaux.

B — Des résultats incontestables

Les trois quarts des salariés sont désormais couverts par une convention collective de branche.

En 1984, 40 % des entreprises soumises à l'obligation annuelle de négocier sur les salaires et la durée du travail ont conclu un accord. Le dialogue social a progressé.

Entre 1981 et 1985, le nombre annuel de journées de travail perdues en raison d'une grève a été de moitié inférieur à la moyenne des années 1976-1980. En 1985, le nombre de journées perdues est le plus faible depuis 1954. Un meilleur dialogue social dans les entreprises évite les conflits.

Dans de nombreuses entreprises, l'expression directe et collective des salariés a permis un développement des cercles de qualité sans empiéter sur les prérogatives des syndicats. La circulation de l'information a également été améliorée. L'organisation traditionnellement centralisée des entreprises françaises a commencé d'évoluer, ce qui les a rendues plus aptes à relever les défis de la compétition.

Toutes les enquêtes montrent que les salariés sont attachés au nouveau cadre juridique créé par les lois Auroux, y compris l'encadrement pourtant au départ réticent. L'extension des droits des travailleurs était une réforme indispensable pour moderniser nos pratiques sociales : il reste à la généraliser dans les faits.

REPARTIR PLUS ÉQUITABLEMENT

LES FRANÇAIS RASSEMBLÉS

L'arrivée de la gauche au gouvernement a soulevé l'espoir d'un profond changement social, notamment dans les couches les plus défavorisées de la population. On attendait d'elle qu'elle répondît à des aspirations longtemps insatisfaites. Son ambition était à la fois de combattre les inégalités, de mieux répartir les richesses et les pouvoirs, de faire reculer le chômage, de reconnaître le droit au temps libre, de combattre toutes les formes d'exclusion sociale. Fidèle à ses engagements, à sa tradition historique, à sa conviction qu'une société plus juste est plus rassemblée et plus dynamique dans la compétition mondiale, la gauche a entrepris de mettre fin à plus de 20 ans de politique de division et d'exclusion sociale.

Mais le poids de l'héritage, les faiblesses d'un appareil industriel vieilli, un environnement économique international peu favorable ont constitué des obstacles imprévus ou sous-estimés. Même si la gauche a été finalement jugée sur son impuissance à résorber la principale inégalité qu'est le chômage, son bilan avec le recul du temps est celui d'une société rendue moins injuste et plus rassemblée.

I — Mieux répartir les richesses

Une étude de la Commission de Bruxelles parue en 1982 sur la pauvreté dans les États membres de la Communauté montrait que la France comptait alors 14,8 % de pauvres, soit près de 8 millions de personnes, contre 6,6 % en RFA et 4,8 % au Royaume-Uni. Dans les années 70, la droite fut contrainte de réduire les écarts de salaire (entre un cadre supérieur et un ouvrier, l'écart était de 3,6 en 1980 contre 4,7 en 1965). Mais dans le même temps, l'inégalité dans la fortune restait toujours aussi forte : quand les 10 % les mieux lotis des ménages en termes de revenu représentent encore le tiers des revenus distribués, le chiffre équivalent en termes de patrimoine reste de 50 %.

De fait sur cinq ans, les inégalités de revenu ont reculé :

— Le pouvoir d'achat réel (1) a progressé de plus de 5 % de 1981 à 1985, avec deux premières années de forte augmentation.

— La protection des chômeurs a été amélioréE, qu'il s'agisse de ceux qui arrivent en fin d'indemnisation, des jeunes sans emploi (loi du 4 janvier 1982), ou de ceux qui ne bénéficient d'aucun régime d'assurance. L'allocation spécifique de solidarité a été majorée de 50 % le 1er juillet 1985.

— Les revalorisations les plus fortes ont concerné les salaires les plus bas (+ 15,2 % de pouvoir d'achat en un

(1) Somme des revenus salariaux et non salariaux et des prestations sociales, déduction faite des cotisations sociales et des impôts directs.

peu plus de 4 ans) et les prestations familiales (par un rattrapage massif d'abord : + 25 % en juillet 1981 et + 25 % en février 1982 ; par la préservation de leur pouvoir d'achat ensuite). Au total, pour une famille de deux enfants, l'augmentation de janvier 1981 à janvier 1986 a été de 46,2 %).

— Une politique cohérente de la famille a été engagée. La loi de janvier 1985 a complété le congé parental par une allocation d'éducation attribuée à celui des parents qui cesse de travailler. Une allocation mensuelle au jeune enfant versée pendant trois ans a été instituée. Une subvention de la Caisse nationale des allocations familiales a permis aux banques de consentir aux jeunes ménages des prêts sans intérêt pendant quatre ans. Enfin, 35 000 places de crèches on été créées depuis 1981.

— L'augmentation des retraites et des pensions a été spectaculaire :
• + 79 % pour une personne seule depuis juillet 1981 ;
• + 40 % pour l'ensemble des pensions ;
• + 50 % pour l'allocation logement à caractère social.

— Les personnes âgées ont bénéficié d'un effort particulier en matière de services collectifs : aide-ménagère à domicile (500 000 bénéficiaires en 1985 contre 320 000 en 1981), soins à domicile et services médicaux renforcés dans les maisons de retraite et foyers-logements, suppression de la redevance TV pour les plus de 60 ans non soumis à l'imposition, attribution dès 60 ans de la carte vermeil.

— Les mesures fiscales adoptées par le Parlement ont été inspirées par le principe de solidarité. En cinq ans, le nombre des non-imposables est passé de 6,4 à 9,1 millions, et le poids de l'impôt a été réduit pour 15 millions de contribuables. La plupart des déductions fiscales (intérêts d'emprunts, économies d'énergie, assurance-vie) ont été transformées en crédits d'impôt, formule plus favorable aux revenus modestes (3,4 millions de bénéficiaires).

Le taux de TVA sur les produits de première nécessité a été ramené de 7 % à 5,5 %. L'exonération de la taxe d'habitation a bénéficié à 1,5 million de foyers fiscaux (personnes âgées, veufs et veuves), tandis que des dégrèvements partiels étaient accordés à 2,1 millions de revenus.

En contrepartie, les titulaire des ressources les plus élevées ont été taxés. L'impôt sur les grandes fortunes a été institué (100 000 contribuables). Une tranche d'imposition à 65 % a été créée, le quotient familial a été plafonné (176 000 contribuables concernés), la TVA a été majorée sur les produits de luxe.

II - Mieux répartir les pouvoirs

Étendre les libertés et les possibilités de choix des individus, des citoyens, des travailleurs, renforcer l'État de droit, lever les tutelles héritées du passé sont inséparables d'une politique de progrès économique et social. Le candidat François Mitterrand, dès 1974, n'affirmait-il pas : « la droite entend conserver le pouvoir, mon premier objectif : vous le rendre » ?

En 1981 la démocratie restait à élargir dans beaucoup de domaines.

A — La représentation proportionnelle

La loi du 10 juillet 1985 a fixé l'élection des députés au scrutin de liste

départementale à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Elle a établi le même mode de scrutin au suffrage universel pour les conseillers régionaux. Cette réforme a permis une plus juste représentation à l'Assemblée nationale des opinions exprimées. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, elle n'est pas responsable de la montée du Front national constatée dans l'opinion dès l'élection municipale de Dreux en 1983 au scrutin majoritaire.

B — La décentralisation

La décentralisation est l'une des plus importantes réformes de structure engagées par la gauche, rompant avec une tradition historique vieille de plusieurs siècles.

De nouvelles responsabilités et des moyens accrus

En prenant pour principe que les collectivités territoriales — communes, départements et, c'est la novation, régions — s'administrent librement par les conseils élus, la loi du 2 mars 1982 a décidé :

— d'attribuer aux présidents de conseil régional ou de conseil général le pouvoir de préparer et d'exécuter les décisions des assemblées régionales et départementales, jusque-là exercé par les préfets, rebaptisés commissaires de la République ;

— de substituer à la tutelle administrative exercée par les agents de l'État, sous l'autorité des préfets, un contrôle de légalité exercé a posteriori par le juge administratif et, en matière budgétaire, par des juridictions indépendantes et décentralisées, les chambres régionales des comptes ;

— de remplacer par une dotation globale d'équipement les multiples subventions dont l'attribution était complexe et assortie de directives contraignantes et de contrôles paralysants.

Les transferts de compétence concernent l'économie locale et donc l'emploi (planification régionale, concours aux entreprises, aménagement du territoire, ports et voies d'eau, formation professionnelle), le cadre de vie (urbanisme et sauvegarde du patrimoine et des sites, logement, environnement, action culturelle), le domaine social (action sociale et santé, logement) et l'éducation (transports scolaires, construction et entretien de 5 000 établissements d'enseignement accueillant 2,8 millions d'élèves).

Parallèlement, des mesures de déconcentration étendant le pouvoir des commissaires de la République en matière de coordination et de direction des services extérieurs de l'État ont été prises.

A l'inverse, l'État a repris à sa charge toutes les dépenses de justice et de police, ainsi par exemple que les frais de logement des instituteurs.

Cette réforme profonde, si longtemps différée sous des prétextes fallacieux, a été réalisée, sous l'impulsion en particulier de Gaston Defferre, sans heurt et sans affecter la marche de l'administration.

Pour exercer leurs nouvelles compétences, les collectivités territoriales ont bénéficié d'une compensation financière intégrale et simultanée sous forme de transfert d'impôts (vignette automobile, taxe sur les cartes grises, droits de mutation et plus-value de recettes résultant de la taxe foncière sur les propriétés bâties), dont le produit s'élevait à 20 milliards de francs en 1986, ainsi que de ressources budgétaires garanties (15 milliards en 1986). Même s'il est vrai que la France demeure l'un des pays qui consacrent

à ses collectivités locales la part la plus faible de son produit national, les transferts financiers dont ont bénéficié les collectivités territoriales ont été privilégiés dans le cadre des contraintes budgétaires.

Une meilleure répartition entre les collectivités a été recherchée, notamment à travers la redéfinition des critères d'attribution de la dotation globale de fonctionnement (plus de 70 milliards de francs en 1986). Il a ainsi été tenu compte des charges particulières que les communes ont à supporter, telles qu'un patrimoine important ou une population d'enfants supérieure à la moyenne.

Créé en 1983, le Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle doit à terme compenser près de 40 % des inégalités de taxe professionnelle entre communes. Il permet d'aider les communes frappées par des fermetures massives d'entreprises.

Les personnels des collectivités locales ont été dotés d'un statut général qui, en reconnaissant le principe d'une parité avec la fonction publique de l'État, permet de concilier les aspirations des fonctionnaires locaux à une carrière plus intéressante et la liberté des élus dans la gestion de leurs personnels.

Le mouvement général de décentralisation s'est accompagné enfin d'une adaptation de la législation à la spécificité historique, géographique et culturelle de certaines collectivités territoriales : création de la région Corse ; règles particulières d'organisation administrative pour les communes de Paris, Lyon, Marseille ; création de régions se superposant aux départements d'Outre-Mer et disposant de pouvoirs particuliers ; nouveau statut pour la Polynésie française.

Plus de démocratie dans le fonctionnement des institutions locales

Ce transfert important de compétences et de moyens et les modernisations nécessaires de la vie publique justifiaient une participation plus active des citoyens à la vie locale. Plusieurs dispositions ont été prévues en ce sens : limitation des cumuls des mandats (loi du 30 décembre 1985), élection pour six ans des conseillers régionaux à la représentation proportionnelle, nouveau mode de scrutin pour les élections municipales (loi du 19 novembre 1982) qui permettent pour la première fois la représentation des minorités.

La décentralisation a d'ores et déjà modifié des comportements et favorisé la réalisation d'initiatives.

Parce qu'ils étaient mieux à même d'apprécier les besoins, les conseils généraux ont su gérer avec efficacité l'aide sociale. Dans le cadre des contrats de plan qu'elles ont signés avec l'État, les régions sont engagées dans la mise en œuvre de nombreux projets dans des domaines aussi différents que l'aide à l'innovation technologique des petites et moyennes entreprises ou la rénovation des quartiers dégradés.

La plupart des réformes, tant critiquées par la droite au moment de leur élaboration, sont maintenant approuvées par les élus de toutes les tendances politiques.

Mais il reste beaucoup à faire pour enraciner la décentralisation et faire participer les citoyens à la vie locale.

C — Des droits accrus pour les citoyens

Sur le cadre de vie comme sur le lieu de travail, la gauche ne pouvait igno-

rer les aspirations, maintes fois exprimées, à l'organisation d'une réelle consultation avant toute décision. C'était l'enjeu des droits nouveaux dans l'entreprise pour les travailleurs (cf partie *IV — Réformer l'entreprise*). C'est aussi l'attention portée à la vie associative et l'établissement de rapports plus équilibrés entre propriétaires et locataires.

La vie associative

Les associations sont 500 000 en France et regroupent 20 millions d'adhérents dans les secteurs les plus divers de la vie quotidienne.

La gauche s'est efforcée de favoriser l'épanouissement de ce vaste mouvement associatif.

Un conseil national de la vie associative a été créé en février 1983. La liberté d'association pour les étrangers a été reconnue. Des milliers d'associations ont trouvé les moyens de mieux fonctionner grâce aux Travaux d'utilité collective et aux 4 000 emplois subventionnés par le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'Éducation populaire. Les associations ont bénéficié de moyens nouveaux grâce aux aides fiscales, aux concours du Fonds national de développement de la vie associative et à des facilités d'accès au marché financier.

Dans le même temps, leur rôle a été mieux reconnu dans chaque secteur d'activité. Ainsi la loi sur les enquêtes publiques (13 juillet 1983) a renforcé le pouvoir des associations d'usagers du cadre de vie. Des comités de retraités se sont constitués aux niveaux national, régional et départemental. Le mouvement sportif a bénéficié de ressources nouvelles, en particulier grâce à la création du loto sportif.

Cet effort a été gravement remis en cause à partir de mars 1986 par le gouvernement conservateur. C'est un enjeu de la démocratie que, le mouvement associatif puisse se développer toujours davantage dans le futur.

Le droit au logement pour tous

Les ministres du logement ont conduit une action visant à définir de nouveaux rapports entre les propriétaires de logements et les locataires. Cela a provoqué l'opposition résolue de la droite qui s'est cristallisée contre la loi de juin 1982.

Votée à l'unanimité par le Sénat, cette loi a permis quatre avancées importantes.

a) Instituer des règles du jeu plus claires entre propriétaires et locataires.

Le bail comporte des clause assurant l'équilibre des droits des propriétaires et locataires ; le locataire est assuré d'une meilleure stabilité dans les lieux. Le propriétaire peut obtenir le départ d'un locataire de mauvaise foi et reprendre, dans un certain nombre de cas précisément énumérés, le logement qu'il a loué.

b) Ouvrir le dialogue.

Dans les immeubles comme dans les quartiers, les conflits entre propriétaires et locataires ont pu être réduits. Des commissions de conciliation instituées dans chaque département sont habilitées à traiter des litiges relatifs aux loyers et aux congés. Alors que le procès était la règle auparavant, 50 % des affaires sont ainsi résolues à l'amiable en moins de deux mois.

Sous cette loi, l'évolution des loyers est négociée chaque année dans le cadre de la Commission nationale des rapports locatifs où siègent les représentants des propriétaires et des locataires.

c) Maîtriser l'évolution des loyers et des charges.

La loi de 1982 a organisé une évolution maîtrisée des loyers de façon à éviter les hausses abusives (qui se sont produites avec le gouvernement Chirac) et à garantir aux propriétaires un revenu suffisant pour assurer l'entretien des logements. Elle n'a pas, contrairement aux allégations de la droite, bloqué les loyers, qui ont connu la même évolution que la courbe d'inflation.

Dans le même temps, le gouvernement s'est attaché à réduire le poids des charges d'habitation qui représentent 8 % des dépenses des familles. Des aides fiscales, des aides à l'amélioration de l'habitat en forte augmentation y ont contribué.

d) Développer la solidarité.

Le gouvernement a encouragé les départements et les agglomérations à créer, dès juin 1981, des fonds d'aide aux impayés de loyer, l'État apportant 30 % de la dotation initiale. Près de 90 fonds ont été créés.

L'État a apporté une contribution de 500 millions de francs en 1985 pour aider à l'hébergement des plus démunis. Il a cherché également à éviter les expulsions aux conséquences sociales dramatiques. Des mesures spécifiques ont été prévues en mai 1984 en faveur des jeunes à la recherche d'un logement, afin d'accroître leur solvabilité et de faciliter leur accession à la propriété.

Au total, cette loi était un acquis démocratique incontestable, car les droits et les obligations des deux parties étaient définis de manière équilibrée. Un mauvais procès a été instruit contre elle et a contribué à une raréfaction de l'offre de logements. Il reste vrai que la gauche dans la période n'a pas su suffisamment maîtriser le problème chronique en France du manque de logements neufs et locatifs.

D — De nouvelles libertés pour les travailleurs

En permettant à la liberté de franchir les portes de l'entreprise, en reconnaissant cette « nouvelle citoyenneté » de l'homme dans son milieu de travail les lois de modernisation sociale dans l'entreprise, précédées d'une période de concertation intense, sont un des acquis les plus importants de la législature (cf partie 2.4.).

La négociation permanente, organisée par la politique contractuelle, contribue à la fois au progrès social et à la diminution des conflits. Le nombre d'accords d'entreprises conclus a plus que doublé par rapport à la période précédente.

La loi de démocratisation du secteur public a été votée, l'expression des salariés dans l'entreprise a été favorisée, les partenaires sociaux ont été responsabilisés, les conditions sociales de la modernisation industrielle ont été créées.

Ces premiers et importants progrès caractérisent bien notre projet de démocratie industrielle pour la France de l'an 2000.

III — Mieux répartir le temps

Le chômage demeure aujourd'hui l'inégalité la plus grave. Mais les disparités devant la durée du travail créent également d'importantes inégalités : durée de la vie active pour ceux qui quittent l'école dès l'âge de 14 ans, travail ouvrier de nuit et durée hebdomadaire variable selon les secteurs,

temps de transport, difficulté de concilier sa vie professionnelle et sa vie familiale, surtout dans les familles nombreuses, espérance de vie et conditions d'utilisation du temps libre.

La société moderne est amenée, en raison des gains de productivité et de la demande accrue de loisirs, à faire une place croissante au temps libre. Selon un rapport du Commissariat au plan, le volume du temps de travail professionnel global des Français est passé de 44 milliards d'heures en 1965 à 40 milliards en 1974 et moins de 36 milliards en 1984. Les prévisions pour 1990 sont de 25 milliards d'heures, sous réserve d'une reprise de la croissance. En comparaison, le temps libre des adultes et leur temps de travail domestique représenteront respectivement des volumes de l'ordre de 90 et 70 milliards d'heures.

Il y a là un enjeu considérable de société sur lequel les socialistes ont engagé la réflexion et des actions.

La volonté politique d'appliquer sans délais inutiles les engagements de François Mitterrand (généralisation de la 5e semaine de congé, passage aux 39 heures hebdomadaires, droit à la retraite à 60 ans dans le régime général, limitation des cumuls emploi/retraite, réglementation plus stricte des contrats à durée déterminée, mise en place des contrats de solidarité) et l'encombrement du calendrier parlementaire expliquent le recours à la procédure des ordonnances. Dix-huit au total ont été promulguées au cours du 1er semestre 1982.

Cet ensemble de mesures a constitué une avancée sociale considérable. Elles ont aussi contribué au traitement social du chômage, que la droite critiquait tant avant 1986 mais qu'elle a repris sous une forme édulcorée par la suite.

Le passage des 40 aux 39 heures a été décidé par la loi pour les étapes ultérieures, l'orientation générale a été de privilégier les négociations contractuelles au niveau des branches ou même des entreprises, les circonstances n'ayant cependant pas permis d'aller plus loin vers les 35 heures. La réduction et l'aménagement du temps de travail pouvaient être ainsi négociés de façon décentralisée dans un dispositif d'ensemble portant sur l'évolution des revenus, les conditions de travail, la modernisation et une meilleure utilisation des équipements.

IV — Lutter contre les exclusions sociales

La persistance de la crise et du chômage favorise les tentatives d'exclusion des éléments les plus démunis de la société ainsi que les comportements racistes.

Le rôle des pouvoirs publics est de lutter contre leur expression et de préserver la solidarité entre tous. Les gouvernements de gauche s'y sont attachés avec détermination, forts des engagements et des convictions qui sont ceux des socialistes.

A — Lutter contre les exclusions sociales par toute une série de mesures concrètes

L'exclusion sociale se combat dans tous les domaines de la vie sociale, dans l'entreprise et hors de l'entreprise, dans la ville comme dans les zones rurales. Elle doit être débusquée partout. La gauche s'est efforcée de relever le pouvoir d'achat des catégo-

ries les plus faibles (demandeurs d'emplois, titulaires du SMIC, familles à revenu modeste, personnes âgées).

La gauche a pris des initiatives pour améliorer les conditions de vie de ces catégories, qu'il s'agisse de la mission Schwartz concernant l'insertion sociale des jeunes, des permanences d'accueil et des missions locales pour l'emploi, de la commission Pesce de rénovation des quartiers dégradés ou du comité Bonnemaison de prévention de la délinquance. Ces actions ont fait partie des priorités du 9e plan. Pour certaines d'entre elles, la recherche de solutions originales a permis de dépasser les débats sclérosants, dans lesquels étaient enfermées les politiques traditionnelles. C'est ainsi que le projet Banlieue 89 s'est développé sur le terrain grâce à l'effort d'élus locaux de toutes tendances.

B — D'importantes avancées dans le domaine des droits des femmes

La gauche a tenu ses engagements sur les droits des femmes. Ainsi, la loi du 7 mai 1982 a reconnu le principe d'égalité garantissant l'accès aux emplois publics. Des campagnes d'information sur l'orientation et la formation professionnelle des jeunes filles et sur l'égalité des chances dans la vie professionnelle ont été lancées. La loi du 29 juin 1984 a rendu illégales les discriminations fondées sur le sexe. Une série de mesures ont été prises pour permettre l'accès des femmes aux professions d'avenir. L'établissement de bilans annuels comparant les situations respectives des hommes et des femmes dans les entreprises de plus de cinquante salariés a été décidé. Un statut a été reconnu au conjoint commerçant-artisan.

Parallèlement, une campagne nationale d'information sur la contraception a été lancée dès novembre 1981. Le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse par la Sécurité sociale a été décidé par la loi du 31 décembre 1982. La loi du 12 juillet 1984 sur les pensions alimentaires, votée à l'unanimité en première lecture à l'Assemblée nationale, a pour but de suppléer aux défaillances de paiement des pensions.

C — Les communautés immigrées, partie intégrante de notre pays

La fermeture des frontières à toute nouvelle immigration, qui est la règle depuis 1974, a été réaffirmée avec force dès le début de l'été 1981. Mais il n'était pas question pour le gouvernement de Pierre Mauroy d'ignorer la réalité de l'immigration déjà ancienne intervenue en marge de la légalité dans notre pays. Ces « clandestins » alimentaient le marché parallèle du travail avec la complicité d'employeurs y trouvant leur intérêt. Une, et une seule, opération exceptionnelle de régularisation de ces clandestins a été décidée, afin d'apurer le passé.

Au-delà de cette opération ponctuelle, la politique socialiste a reposé sur quatre fondements : arrêter l'immigration, lutter contre les nouvelles entrées clandestines sur le territoire, insérer les immigrés qui sont en France et qui ne veulent pas retourner dans leur pays, permettre le retour de ceux qui le souhaitent à travers la mise en place d'une coopération nord-sud et la signature d'accord bilatéraux.

Des moyens importants ont été dégagés pour une meilleure insertion : des actions de réhabilitation des quartiers défavorisés ont été engagées ; le ministère de la Culture a encouragé l'expression des diversités ; une politique contractuelle a été mise en œuvre avec les collectivités locales qui s'efforcent de favoriser l'insertion des étrangers, particulièrement des enfants d'âge scolaire dans les zones d'éducation prioritaire. A l'automne 1983 a été votée la loi sur la carte de dix ans. Un conseil des populations immigrées a été créé.

L'insertion des communautés immigrées constitue un enjeu majeur des prochaines années. Elle suppose un discours courageux, une vigilance et une volonté sans faille.

D — En Nouvelle-Calédonie, faire vivre ensemble les communautés

En Nouvelle-Calédonie, la droite avait laissé en héritage une situation profondément dégradée. En 1981, l'exclusion d'une communauté essentielle de ce territoire — qui plus est, la population d'origine de l'île, les Mélanésiens — était encore totale, que ce soit sur le plan économique, social ou culturel. Celle-ci était conduite à revendiquer de plus en plus ouvertement son identité.

Dans le contexte d'isolement géographique et économique du territoire, les gouvernements de gauche ont tenté de faire entendre la voix de la raison en mettant en œuvre une politique équilibrée qui permette aux différentes communautés de vivre ensemble dans la paix civile.

D'abord en rétablissant la justice, en particulier par la redistribution des terres. Ensuite en engageant, sous l'autorité d'Edgard Pisani, une réforme régionale qui permette à tous d'exercer leur responsabilité et de travailler à l'avenir d'un même territoire.

Mais cet équilibre est fragile et peut rapidement laisser place à des heurts violents entre les communautés, si la métropole en revient à négliger sa mission d'apaisement.

UNE GRANDE POLITIQUE EXTÉRIEURE

LA VOIX DE LA FRANCE DANS LE MONDE

Sécurité, solidarité, liberté, rayonnement : ces mots peuvent caractériser l'orientation générale de la politique extérieure de notre pays dans ce qu'elle a de plus permanent.

Après les années giscardiennes caractérisées par une politique étrangère en clair-obscur, François Mitterrand a redonné plein souffle à la politique extérieure de la France, et par là, une vigueur nouvelle au message universel de justice, de solidarité et de liberté qui est celui de notre pays.

Plus ferme et plus cohérente sur les rapports Est-Ouest, sur les relations Nord-Sud, sur les droits de l'homme, la politique extérieure de la France s'est mieux fait entendre et comprendre, en France comme à l'étranger.

Cette voix de la France a porté d'autant plus que nous renforcions dans le même temps la situation économique, culturelle, industrielle et technologique de notre pays et que l'accent était mis sur nos cercles naturels de solidarité : l'Europe, le Maghreb, l'Afrique et la francophonie.

I — Paix, développement, liberté

Droit des personnes, droit des peuples, droit des États et en écho les trois messages de la France au monde : liberté, développement, paix. Ces objectifs sont liés, le défaut de l'un menaçant les deux autres. Ces trois impératifs ont été rappelés inlassablement par le chef de l'État dans toutes les enceintes du monde.

A — Une politique de paix tenant compte des rapports de force

La volonté de paix est une constante de la pensée socialiste. Si la paix passe par le dialogue et la négociation, elle dépend aussi de l'équilibre des forces, et nous luttons pour qu'il s'établisse au plus bas niveau possible.

L'indépendance est la base de tout. Son indépendance, la France la garantit par sa défense et la conforte par ses alliances. Indépendance, intégrité territoriale, non-ingérence : ces principes conditionnent la paix, la nôtre et celle des autres. Ce sont eux qui nous guident.

Une défense moderne garantissant l'indépendance nationale

Notre système de défense est fondé sur la force de dissuasion nucléaire. Le parti socialiste a pris acte en 1978 de cette donnée. La France elle-même

doit pourvoir à sa propre défense stratégique. Celle-ci ne vise à être que de dissuasion : « rendre prohibitif pour le plus fort le prix d'une agression contre le plus faible ». Tout repose donc sur le principe de suffisance de la capacité de riposte.

— Cela commande une tenue à jour permanente du dispositif de dissuasion nucléaire. Les moyens nécessaires ont été mobilisés tout au long de la législature : mise en service du sixième et lancement du septième sous-marins nucléaires lance-engins (SNLE) et des études relatives à une nouvelle génération de « SNLE », nouveau missile, amélioration des forces préstratégiques.

— Le refus opposé aux prétentions soviétiques de la prise en compte de nos armes nucléaires dans la négociation de Genève, dès lors que le rapport entre nos charges nucléaires et les arsenaux russe et américain est de l'ordre de 1 à 100 et que nos armes se situent à leur seuil de crédibilité.

— La poursuite dans le Pacifique des expérimentations nucléaires dont l'innocuité a été établie et mise en évidence devant les scientifiques étrangers.

Outre les besoins de la dissuasion nucléaire, l'ensemble des moyens de défense conventionnels nécessaires à notre indépendance nationale a été pris en compte par la loi de programmation militaire 1984-1988, avec le souci constant de la modernisation. Au total, près de 4 % du PIB auront ainsi été consacrés annuellement aux besoins de notre défense. S'agissant du service militaire, nous avions proposé la réduction de sa durée mais nous nous sommes rendus compte qu'elle n'était guère réaliste dans les termes où nous l'avions proposée et nous nous sommes consacrés à en améliorer l'organisation.

Une politique d'équilibre des forces au plus bas niveau possible

La doctrine constante de la France, rappelle François Mitterrand, a été « d'inviter les surarmés de la planète à ramener à un niveau plus raisonnable l'équilibre de leurs forces dans le respect d'une parité globale et contrôlée ». Le président a tiré toutes les conséquences de cette doctrine vis-à-vis de Washington comme de Moscou à propos de l'accumulation des capacités de destruction nucléaire ou du déploiement des armes spatiales.

— SS20 et Pershing II : en appui aux Américains qui reconnaissent alors notre pays comme « le meilleur des alliés des États-Unis », François Mitterrand, au nom de la France, tient un langage de fermeté vis-à-vis des Soviétiques et vis-à-vis des mouvements pacifistes d'Europe occidentale, pour que les fusées Pershing II soient installées en Europe ; ce qui s'est fait. Depuis 1978, les Russes étaient en effet, les seuls en Europe à détenir des armes nucléaires à moyenne portée, les SS20, propres à détruire « en un quart d'heure la totalité du dispositif militaire du nord de la Norvège au sud de l'Italie ». C'était le déséquilibre et donc la menace pour la paix. Le bien-fondé de l'attitude de François Mitterrand apparaît très clairement, puisqu'elle a permis que s'engage ensuite un mouvement de désarmement entre les deux superpuissances.

Sur la base de positions fermes et d'un dialogue constructif avec Moscou, ainsi que du développement des relations avec d'autres pays de l'Est, François Mitterrand a su reconstruire une grande politique à l'Est. M. Gorbatchev choisit de venir en France pour sa première visite officielle en Occident après son accession au poste de Secrétaire général du PCUS.

— L'IDS : l'initiative de défense stratégique américaine a suscité, vis-à-vis de Washington, une réaction vigilante de la France fondée sur le même double souci que dans l'affaire des SS20 : préserver l'équilibre entre les blocs, conserver la liberté d'appréciation sur l'opportunité de cette initiative du point de vue des intérêts vitaux de la France. Fidélité à ses alliés ne signifie pas inféodation.

« Pour le temps qui vient, l'IDS renforce-t-elle ou non la sécurité de la France et celle de l'Europe ? Je pense que non » répond François Mitterrand. Le concept de défense spatiale, dont la faisabilité est incertaine, constitue en effet un nouvel élément de déséquilibre des forces et cautionne une réplique soviétique qui pèse à son tour dans le sens du surarmement. Il constitue donc une menace de « découplage » des systèmes de défense entre les États-Unis et l'Europe, au détriment de cette dernière. Il affaiblit dans son principe la crédibilité de la doctrine de dissuasion nucléaire, garantie de l'indépendance de la France, même si les entreprises françaises peuvent bénéficier de certains crédits de recherche américains dans le cadre de ce programme.

Le dialogue avec tous et entre tous au service de la paix

Dans les conflits du Moyen-Orient, la France, sous l'impulsion de François Mitterrand, a tenu un seul langage : « J'ai plaidé à Jérusalem pour le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, donc d'une terre, et d'y bâtir les structures étatiques de son choix ; à Alger, Taïf, Damas, pour le droit d'Israël à l'existence dans les frontières sûres et reconnues ».

Afghanistan, Cambodge, Tchad, Namibie, Sahara occidental, Nicaragua, Salvador, chaque fois la France a préconisé le retrait des troupes étrangères, la fin des ingérences, le dialogue, l'autodétermination.

Et même l'intervention dans deux cas extrêmes au service de la paix et de la vie

En 1982 à Beyrouth, un détachement français, dans le cadre d'une force internationale d'interposition, a protégé l'évacuation de combattants palestiniens, puis contribué, autant que faire se pouvait, à la sécurité entre les zones chrétienne et musulmane.

Au Tchad, sur la demande expresse de son dirigeant, le président Hissène Habré et dans une situation d'urgence créée par la menace libyenne, François Mitterrand, soucieux de ne pas exposer inutilement les troupes françaises, comme cela avait été le cas sous le septennat précédent, ordonna l'opération Manta, consistant à contenir, sur les 15e et 16e parallèles, l'avance libyenne et préserver ainsi l'indépendance du Tchad et les menaces sur tout le voisinage de l'Afrique noire. Depuis novembre 1984, après le retrait des troupes françaises et malgré le double jeu libyen « sans Manta, le gouvernement d'Hissène Habré dispose des même garanties qu'avec Manta » ; les événements du début 1987 avec le recul des Libyens en ont fait la démonstration.

B — Le désordre économique mondial et l'aide au tiers monde

Les problèmes économiques internationaux, l'écart croissant entre le Nord et le Sud sont au cœur de l'action socialiste en politique extérieure. Dans toutes les occasions, la France a depuis 1981, délivré sans ambiguïté un message en faveur d'un nouvel ordre économique qui traduit, au-delà de la

générosité, la solidarité réelle d'intérêt qui unit les pays du Nord et ceux du Sud. Nous n'oublions pas pour autant nos responsabilités particulières vis-à-vis des pays d'Afrique noire francophone.

Le nouvel ordre économique mondial

A la différence du discours reaganien dominant à l'époque, la France s'est efforcée, dès 1981 et le grand discours du président de la République à Cancun (Mexique), de faire valoir que les forces du marché et le jeu actuel des institutions ne sauraient à eux seuls réussir à dominer la crise. Nous sommes parvenus à faire progresser nos propositions auprès de nos partenaires industriels dans une certaine mesure, sur la monnaie, le commerce et les matières premières.

a - Sur la monnaie, des progrès ont été enregistrés grâce à l'accord du Plazza conclu en septembre 1985 par les ministres des finances des cinq principaux pays industrialisés. Pour la première fois, il a été reconnu que le libre jeu du marché ne reflétait pas les données économiques fondamentales, et le principe d'interventions concertées sur les marchés des changes a été accepté.

Mais l'Europe a dû redoubler d'efforts pour convaincre Washington et Tokyo que le schéma de zones de références monétaires imposait l'intervention coordonnée des banques centrales des principaux pays industrialisés en cas de spéculation. Un nouveau pas a été enregistré avec les accords du Louvre (22 février 87). La continuité de la politique française sur ce point est indéniable. Il reste que des désaccords importants subsistent sur la création de nouvelles liquidités, et que le caractère exorbitant des taux d'intérêt réels empêche une reprise économique durable et saine.

b - Sur le commerce, la France a dénoncé les pratiques et les nouvelles tendances protectionnistes de ses partenaires répondant en même temps aux attaques dont elle était l'objet. Pour le lancement des nouvelles négociations commerciales multilatérales (NCM) qui s'engagent en 1987, la France, inspirant fortement une position commune de la CEE face aux États-Unis, a réussi à faire prévaloir ses vues :

— les questions monétaires et commerciales qui sont étroitement imbriquées doivent être traitées parallèlement ;

— la négociation est globale, et aucun sujet ne peut donner lieu à un traitement accéléré ;

— l'ensemble des dispositions qui régissent la concurrence internationale doit faire l'objet d'un examen. Il n'est pas question notamment d'instruire le procès de la politique agricole commune sans voir les responsabilités des autres grands pays producteurs dans la constitution des excédents agricoles ;

— le point de vue des pays en développement doit être pris en compte. Il n'est pas possible en effet de lancer les NCM sans leur accord exprès.

c - Sur les matières premières enfin, qui constituent la ressource principale de la plupart des pays du Sud, les fluctuation de cours ont des conséquences très graves sur le développement de ces pays et peuvent ruiner les efforts de redressement et l'assainissement engagés sous l'égide du fonds monétaire international.

La France, dès 1981, a marqué son attachement au Fonds commun des produits de base et à la conclusion de nouveaux accords de produit, mais s'est trouvée de plus en plus isolée parmi ses partenaires industrialisés. La faillite de l'accord international sur

l'étain, la situation de surproduction sur nombre de marchés et le refus de nos partenaires d'entrer dans la logique de régulation des mécanismes de marché fragilisent considérablement les accords qui subsistent.

Priorité au traitement de la dette

Le système de gestion de la dette mis en œuvre depuis septembre 82, renforcé et amélioré à l'occasion du sommet de Londres, s'est révélé relativement efficace, du moins à court terme.

Fondé sur une approche au cas par cas et une concertation active entre le FMI (1), la Banque Mondiale, le Club de Paris (2) et les grandes banques internationales, il a permis en effet d'éviter, depuis la crise mexicaine, toute défaillance majeure.

Les politiques de restriction appliquées par les pays endettés, sous la pression du FMI, ont comporté de fortes conséquences, notamment des sacrifices sociaux considérables dont les émeutes de la faim ont été le symptôme le plus évident. Aussi la France s'est-elle efforcée de faire prévaloir des critères de développement dans les accords de financement. Elle a œuvré pour un rapprochement plus marqué entre les interventions du FMI et celles de la Banque Mondiale. Elle a aussi mis l'accent sur la nécessaire augmentation des ressources d'aide publique au développement et a poussé à l'application du principe de rééchelonnements pluriannuels pour modérer la rigueur des programmes d'assainissement.

Une aide publique au développement accrue et une priorité constante à l'Afrique

La France ne s'est pas contentée d'appeler ses partenaires à la mobilisation de ressources additionnelles en faveur des pays en développement. Elle a montré l'exemple.

Les engagements pris ont été tenus. Ils portaient sur l'effort d'aide publique au développement : 0,7 % du PNB en 1988, sans y inclure l'aide octroyée aux départements et territoires d'outre-mer ; 0,15 % du PNB en 1985 en faveur des pays les moins avancés avec des aides supplémentaires sous forme de dons ; un renforcement du rôle du Fonds d'aide et de coopération ; un effort de qualité dans nos actions de coopération.

Les résultats sont là. L'aide publique au développement hors DOM-TOM est passée de 0,36 % de notre PNB en 1980 (10 milliards de francs) à 0,54 % en 1985 (24,9 milliards de francs). Cet effort accru a contribué à créer un effet d'entraînement indéniable chez nos partenaires de l'OCDE.

L'aide aux pays les moins avancés a aussi fortement augmenté. Elle représentait 0,09 % du PNB en 1980, l'objectif de 0,15 % a été atteint dès 1984 et l'effort se situait à 0,16 % du PNB en 1985.

Les priorités géographiques ont été respectées. L'Afrique subsaharienne a bénéficié de plus de 60 % de l'aide bilatérale aux États indépendants en 1985.

Les priorités sectorielles ont été respectées. Dans le domaine agricole, la France a participé à la mise en œuvre des stratégies alimentaires, et l'efficacité de la gestion de l'aide a été renforcée.

Sur le plan multilatéral, la France a joué un rôle souvent déterminant : Conférence de Paris sur les pays les moins avancés en septembre 1981, reconstitution des ressources du FIDA

(1) FMI : Le Fonds Monétaire International.
(2) Organisation informelle des pays créanciers.

(1) en 1985 et 1986, 7e et 8e reconstitutions des ressources de l'Association Internationale du Développement, création du Fonds spécial pour l'Afrique (1,3 milliard de dollars), utilisation des ressources du Fonds fiduciaire en faveur des pays africains, reconduction de la Convention de Lomé entre la CEE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur des bases améliorées, session spéciale des Nations Unies sur l'Afrique, la mobilisation des ressources internationales en faveur des pays du Sahel touchés par la sécheresse, conférence sur l'arbre et la forêt.

C — Le combat pour les libertés

La paix est la première de toutes les libertés. Que l'on songe au Liban, à la Cisjordanie, à la guerre Irak-Iran, à l'Afghanistan, au Cambodge, à la Namibie, au Nicaragua...

Mais la bataille pour les libertés doit aussi se mener en soutien de peuples en paix qui luttent chez eux pour les droits de l'homme. Cette bataille non plus, la gauche ne l'a pas escamotée. Rappelons-nous :

— Le président de la République fait résonner le nom de Sakharov sous les voûtes du Kremlin.

— Fin mai 1985, des journées pour les Droits de l'Homme rassemblent à Paris les combattants pour la liberté et les droits de l'homme.

— Le 24 juillet 1985, le gouvernement Fabius décide des mesures économiques contre l'Afrique du Sud et l'apartheid et entraîne à sa suite l'adhésion même encore timide du Conseil de Sécurité des Nations Unies, puis de ses partenaires de la Communauté européenne.

(1) Fonds international pour le développement agricole.

II — Europe, Maghreb, Afrique, Francophonie

A — Une forte impulsion européenne

Le président Mitterrand a été à l'origine d'une inspiration européenne qui manquait depuis longtemps. La législature de gauche a su redonner vie à la construction européenne.

La dynamique franco-allemande

François Mitterrand et les chanceliers Schmidt et Kohl se sont attachés à « réveiller » le traité de l'Élysée signé par le chancelier Adenauer et le général de Gaulle, à en exploiter toutes les possibilités, y compris dans le domaine de la défense. Les sommets franco-allemands ressemblent de plus en plus à des conseils des ministres communs : voilà le noyau dur de l'Europe. « La France et la République fédérale ne peuvent maîtriser leur avenir qu'ensemble ». (François Mitterrand).

La sortie des impasses

On se souvient de la présidence française de la Communauté européenne au premier semestre 1984, où sous l'impulsion du chef de l'État, l'Europe est parvenue à résoudre les « 16 contentieux ». Les plus fameux s'appelaient excédents laitiers, compensation budgétaire au Royaume-Uni, démantèlement des montants compensatoires monétaires, discipline budgétaire, ressources propres, financement des programmes intégrés méditerranéens, adhésion de l'Espagne et du Portugal. C'est autour de trois règles principales que l'accord de Fontainebleau s'est fait :

— Les dépenses budgétaires de la Communauté doivent être maîtrisées,

sans que les droits du Parlement européen et la politique agricole commune ne soient remis en cause.

— L'augmentation indispensable des ressources prévues, puisque le plafond du 1 % de TVA était atteint, doit accompagner une gestion plus rigoureuse des ressources actuelles.

— L'unité du marché commun ne saurait souffrir de dérogation ; la préférence communautaire est le corollaire des sacrifices demandés aux producteurs.

Sur la politique agricole commune, la croissance des excédents exigeait des mesures courageuses dont les effets devaient être équitablement répartis entre les États membres, comme entre les producteurs français. Le 31 mars 1984, les ministres de l'Agriculture sont parvenus à un accord sur la réduction de la production laitière avec la mise en place d'un système de quotas et des aides sociales et financières diverses.

D'autres décisions importantes ont été prises sur les montants compensatoires monétaires dont le démantèlement était enfin prévu, sur les fruits et légumes, sur la négociation des produits de substitution de céréales avec les États-Unis, sur le vin enfin dans la perspective de l'adhésion espagnole.

Quant à la correction des déséquilibres budgétaires, elle recouvre en fait la discussion sur la concession financière faite en 1980 au Royaume-Uni sans contrepartie par M. Giscard d'Estaing.

Enfin la négociation d'adhésion avec l'Espagne et le Portugal ne devait éluder aucun problème de fond. C'est ce qui explique les dispositions prévues sur le vin et les fruits et légumes, comme la prise en compte des conséquences de l'élargissement sur les pays tiers méditerranéens.

Libérés d'un obsédant contentieux, le champ des initiatives nouvelles et la relance de la construction européenne s'ouvraient devant nous.

Les fronts technologiques

Fin 1983, la France publie son mémorandum sur l'Europe, espace commun de la recherche et de l'industrie. A la base de toute cette réflexion, cette phrase du président de la République : « un découplage technologique entre l'Europe et l'Amérique ne serait pas moins grave qu'un découplage militaire ». Auquel il faut rajouter le formidable défi que représente le dynamisme japonais.

La France tient le premier rôle dans la définition du nouveau programme spatial européen (Rome, janvier 1985), avec les projets de lanceur Ariane V, la participation au programme américain Columbia, mais à partir d'éléments « pouvant être le cœur d'une station autonome », et dans le projet d'avion spatial Hermès. Rôle majeur aussi dans le lancement des programmes technologiques communautaires, dans les technologies de l'information (Esprit), des télécommunications (Race) ou dans les technologies industrielles (Brite), lesquels associaient enfin de façon systématique laboratoires et industriels d'au moins deux États membres. La France lança à la mi-85, avec succès le projet Eurêka. Dix-neuf pays y participent aujourd'hui. Plus de cent projets de coopération technologique et industrielle entre firmes européennes sont ainsi nés dans les techniques du futur : électronique, matériaux, biotechnologies...

On doit encore à la pugnacité de la France bientôt épaulée par Londres, le choix et le lancement début 1986 du projet de tunnel sous la Manche.

Cette longue liste ne signifie pas que le bon pli soit définitivement pris, mais la dynamique existe.

L'élargissement à l'Espagne et au Portugal

De ces adhésions, que l'histoire, la géographie, la culture commandaient, la France peut attendre un déplacement du centre de gravité de la Communauté, vers elle-même, l'ouverture des marchés industriels concernés et, s'agissant de Madrid, l'indispensable réconciliation franco-espagnole. La France a su négocier les garanties nécessaires sur les fruits et légumes, le vin, la pêche. Depuis le 1er janvier 1986, les dix sont devenus douze.

L'identification de nouveaux chantiers

La bataille de l'Europe n'est pas gagnée. De nouveaux problèmes financiers et agricoles ont surgi. Les tentations de l'égoïsme national, du repli sur soi ou de l'alliance opportuniste sur le dos de l'Europe demeurent bel et bien vivants. Mais la dernière période a permis de bien cerner les enjeux de l'avenir : marché intérieur digne de ce nom, Europe monétaire, avenir des ressources de la Communauté, évolution et préservation de la politique agricole commune, renforcement des institutions communautaires, Europe politique et de la coopération en matière d'armement et de défense.

B — Maghreb

Le président de la République a su, avec ses homologues, prendre toute la mesure de la solidarité de fait entre la France et chacun des pays du Maghreb et consacrer beaucoup d'attention à ces relations privilégiées : contacts politiques multipliés, relations économiques intensifiées et mieux équilibrées chaque fois que possible, amélioration des conditions d'accueil des communautés travaillant en France. Ainsi, une familiarité nouvelle et fructueuse a été fondée avec Alger et les relations avec Rabat et Tunis sont restées excellentes.

C — Francophonie

Un Haut Conseil de la Francophonie est né le 24 avril 1983. Le premier sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones s'est tenu à Paris le 17 février 1986 : là aussi, une nouvelle dynamique a été créée.

Au-delà de la base culturelle et intellectuelle, toujours aussi vivante, que représente notre langue, c'est sur l'enjeu technologique que l'accent est mis désormais, dans le contexte du développement accéléré des technologies de l'information et de l'explosion de la communication audiovisuelle.

CONCLUSION

Tel est le bilan que nous faisons de cinq ans de gouvernement socialiste. S'en dégage un sentiment de fierté pour l'œuvre accomplie. C'était d'ailleurs une des conclusions importantes dégagées lors du congrès de Toulouse, à quelques mois des législatives de mars 1986.

Et cependant, nous avons perdu les élections. L'analyse détaillée de cinq ans de pratique gouvernementale à laquelle nous avons procédé permet de mieux cerner l'écart entre notre propre jugement sur le bilan et celui d'une majorité de l'opinion en mars 86. Cet écart existe probablement encore aujourd'hui, mais il est déjà moindre qu'il y a un an, comme en témoigne le sondage positif de mars 1987 effectué par le Monde, joint en annexe.

Au fur et à mesure que la droite gouverne et souvent détruit notre action, le bilan de la gauche s'apprécie, se réapprécie et beaucoup mesurent qu'en 5 ans, même si tout n'a pas été réalisé, beaucoup de mesures ont été prises dans la bonne direction. Le pays sait maintenant qu'il peut faire confiance aux socialistes non seulement pour transformer mais pour gérer, non seulement pour être justes sur le plan social, mais pour être économiquement efficaces.

En bref, notre bilan, ce sont des avances significatives pendant cinq années dans la mise en œuvre de notre projet pour la France, dans tout ce qui fait son identité socialiste : celui d'un pays rassemblé, plus juste, plus moderne et plus utile au monde.

Face à une droite qui démolit, divise, exclut, notre projet demeure d'actualité. C'est forts de ces valeurs et de cette conviction, que nous devons être capables de nouveau de rassembler le pays et de gouverner la France.

ANNEXES

Annexe 1 : COMPOSITION DES GOUVERNEMENTS 1981-1986

Ministère Pierre MAUROY

21 mai au 23 juin 1981
N.B. : Les membres du gouvernement ont été nommés le 22 mai 1981

Premier Ministre	**Pierre MAUROY**
Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation	**Gaston DEFERRE**
Ministre d'État, Ministre de la Solidarité Nationale	**Nicole QUESTIAUX**
Ministre d'État, Ministre du Commerce extérieur	**Michel JOBERT**
Ministre d'État, Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire	**Michel ROCARD**
Ministre d'État, Ministre de la Recherche et de la Technologie	**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT**
Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Droits de la Femme	**Yvette ROUDY**
Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Relations avec le Parlement	**André LABARRÈRE**
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice	**Maurice FAURE**
Ministre des Relations Extérieures	**Claude CHEYSSON**
Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé des Affaires européennes	**André CHANDERNAGOR**
Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé de la Coopération	**Jean-Pierre COT**
Ministre de la Défense	**Charles HERNU**
Ministre de l'Économie et des Finances	**Jacques DELORS**
Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget	**Laurent FABIUS**
Ministre de l'Éducation Nationale	**Alain SAVARY**
Ministre de l'Agriculture	**Edith CRESSON**
Ministre de l'Industrie	**Pierre JOXE**
Ministre du Commerce et de l'Artisanat	**André DELELIS**
Ministre du Travail	**Jean AUROUX**
Ministre de l'Équipement et des Transports	**Louis MERMAZ**
Ministre de la Santé	**Edmond HERVÉ**
Ministre du Temps Libre	**André HENRY**
Ministre délégué auprès du Ministre du Temps Libre, chargé de la Jeunesse et des Sports	**Edwige AVICE**

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Ministre de la Culture	**Jack LANG**
Ministre de la Communication	**Georges FILLIOUD**
Ministre du Logement	**Roger QUILLIOT**
Ministre de l'Environnement	**Michel CRÉPEAU**
Ministre de la Mer	**Louis LE PENSEC**
Ministre des PTT	**Louis MEXANDEAU**
Ministre des Anciens Combattants	**Jean LAURAIN**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre	**Jean LE GARREC**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction Publique et des Réformes Administratives	**Catherine LALUMIÈRE**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé des Rapatriés	**Raymond COURRIERE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer	**Henri EMMANUELLI**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Solidarité Nationale, chargé de la Sécurité sociale	**François AUTAIN**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Solidarité Nationale, chargé des Personnes âgées	**Joseph FRANCESCHI**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Solidarité Nationale, chargé de la Famille	**Georgina DUFOIX**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, chargé de la Formation professionnelle	**Marcel DEBARGE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Agriculture	**André CELLARD**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Industrie, chargé de l'Énergie	**Georges LEMOINE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Environnement	**Alain BOMBARD**
Secrétaire d'État auprès du Ministre du Temps Libre, chargé du Tourisme	**François ABADIE**

Coll. Fondation Jaurès

Ministère Pierre MAUROY

23 juin 1981 au 22 Mars 1983

N.B. — Le Ministère a été remanié à la date des 29 juin 1982, 17 août 1982 et 8 décembre 1982

Premier Ministre	**Pierre MAUROY**
Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation	**Gaston DEFFERRE**
Ministre d'État, Ministre du Commerce extérieur	**Michel JOBERT**
Ministre d'État, Ministre des Transports	**Charles FITERMAN**
Ministre d'État, Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire	**Michel ROCARD**
Ministre d'État, Ministre de la Recherche et de la Technologie	**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT** *(jusqu'au 29 juin 1982)*
Ministre d'État, Ministre de la Recherche et de l'Industrie	**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT** *(à partir du 29 juin 1982)*
Ministre d'État, Ministre de la Solidarité Nationale	**Nicole QUESTIAUX** *(jusqu'au 29 juin 1982)*
Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale	**Pierre BÉROGOVOY** *(à partir du 29 juin 1982)*
Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Droits de la Femme	**Yvette ROUDY**
Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement	**André LABARRÈRE**
Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction Publique et des Réformes Administratives	**Anicet LE PORS**
Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Emploi	**Jean LE GARREC** *(à partir du 29 juin 1982)*
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice	**Robert BADINTER**
Ministre des Relations Extérieures	**Claude CHEYSSON**
Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé des Affaires européennes	**André CHANDERNAGOR**
Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé de la Coopération et du Développement	**Jean-Pierre COT** *(jusqu'au 8 décembre 1982)* **Christian NUCCI** *(à partir du 8 décembre 1982)*
Ministre de la Défense	**Charles HERNU**
Ministre de l'Économie et des Finances	**Jacques DELORS**
Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget	**Laurent FABIUS**
Ministre de l'Éducation Nationale	**Alain SAVARY**
Ministre de l'Agriculture	**Edith CRESSON**
Ministre de l'Industrie	**Pierre DREYFUS** *(jusqu'au 29 juin 1982)*
Ministre délégué auprès du Ministre de l'Industrie, puis du Ministre d'État, Ministre de la Recherche et de l'Industrie, chargé de l'Énergie	**Edmond HERVÉ**
Ministre du Commerce et de l'Artisanat	**André DELELIS**
Ministre de la Culture	**Jack LANG**
Ministre du Travail	**Jean AUROUX** *(jusqu'au 29 juin 1982)*
Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé du Travail	**Jean AUROUX** *(à partir du 29 juin 1982)*

Ministre de la Santé	**Jack RALITE**
Ministre du Temps Libre	**André HENRY**
Ministre délégué auprès du Ministre du Temps Libre, chargé de la Jeunesse et des Sports	**Edwige AVICE**
Ministre de l'Urbanisme et du Logement	**Roger QUILLIOT**
Ministre de l'Environnement	**Michel CRÉPEAU**
Ministre de la Mer	**Louis LE PENSEC**
Ministre de la Communication	**Georges FILLIOUD**
Ministre des PTT	**Louis MEXANDEAU**
Ministre des Anciens Combattants	**Jean LAURAIN**
Ministre de la Consommation	**Catherine LALUMIÈRE**
Ministre de la Formation Professionnelle	**Marcel RIGOUT**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de l'Extension du secteur Public	**Jean LE GARREC** *(jusqu'au 29 juin 1982)*
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé des Rapatriés	**Raymond COURRIÈRE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer	**Henri EMMANUELLI**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, chargé de la Sécurité Publique	**Joseph FRANCESCHI** *(à partir du 17 août 1982)*
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé des Immigrés	**François AUTAIN**
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé des Personnes âgées	**Joseph FRANCESCHI** *(jusqu'au 17 août 1982)*
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé des Personnes âgées	**Daniel BENOIST** *(à partir du 8 décembre 1982)*
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé de la Famille	**Georgina DUFOIX**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense	**Georges LEMOINE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Agriculture	**André CELLARD**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Industrie, chargé de l'Énergie	**Georges LEMOINE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Agriculture	**André CELLARD**
Secrétaire d'État auprès du Ministre du Temps Libre, chargé du Tourisme	**François ABADIE**

Ministère Pierre MAUROY

22 mars 1983 au 19 juillet 1984
N.B. : Le Ministère a été remanié
à la date des 4 octobre 1983, 18 décembre 1983 et 18 juin 1984

Premier Ministre	**Pierre MAUROY**
Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Droits de la Femme	**Yvette ROUDY**
Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement	**André LABARRÈRE**
Ministre de l'Économie et des Finances	**Jacques DELORS**
Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale	**Pierre BÉRÉGOVOY**
Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé de l'Emploi	**Jack RALITE**
Ministre des Relations Extérieures	**Claude CHEYSSON**
Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation	**Gaston DEFFERRE**
Ministre des Transports	**Charles FITERMAN**
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice	**Robert BADINTER**
Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé des Affaires européennes	**André CHANDERNAGOR** *(jusqu'au 18 décembre 1983)*
Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé de la Coopération et du Développement	**Christian NUCCI**
Ministre de la Défense	**Charles HERNU**
Ministre de l'Agriculture	**Michel ROCARD**
Ministre de l'Industrie et de la Recherche	**Laurent FABIUS**
Ministre délégué auprès du Ministre de l'industrie et de la Recherche, chargé des PTT	**Louis MEXANDEAU**
Ministre de l'Éducation Nationale	**Alain SAVARY**
Ministre du Commerce Extérieur et du Tourisme	**Edith CRESSON**
Ministre de l'Urbanisme et du Logement	**Roger QUILLIOT** *(jusqu'au 4 octobre 1983)* **Paul QUILÈS** *(à partir du 4 octobre 1983)*
Ministre du Commerce et de l'Artisanat	**Michel CRÉPEAU**
Ministre de la Formation Professionnelle	**Marcel RIGOUT**
Ministre des Affaires européennes	**Roland DUMAS** *(à partir du 18 décembre 1983)*
Ministre délégué à la Culture	**Jack LANG**
Ministre délégué au Temps Libre, à la Jeunesse et aux Sports	**Edwige AVICE**
Secrétaire d'État, Porte-Parole du Gouvernement	**Max GALLO** *(jusqu'au 18 juin 1984)* **Roland DUMAS** *(à partir du 18 juin 1984)*
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre	**Jean LE GARREC**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction Publique et des Réformes Administratives	**Anicet LE PORS**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé des Techniques de la Communication	**Georges FILLIOUD**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de l'Environnement et de la Qualité de la Vie	**Huguette BOUCHARDEAU**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget	**Henri EMMANUELLI**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie des Finances et du Budget, chargé de la Consommation	**Catherine LALUMIÈRE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, chargé de la Sécurité Publique	**Joseph FRANCESCHI**

Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'intérieur et de la Décentralisation, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer	**Georges LEMOINE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense	**François AUTAIN** *(jusqu'au 4 octobre 1983)* **Jean GATEL** *(à partir du 4 octobre 1983)*
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants	**Jean LAURAIN**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'industrie, chargé de l'Énergie	**Jean AUROUX**
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé de la Santé	**Edmond HERVÉ**
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé de la famille	**Georgina DUFOIX**
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé des Personnes âgées	**Daniel BENOIST**
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, chargé des Rapatriés	**Raymond COURRIÈRE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale	**Roger-Gérard SCHWARTZENBERG**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Agriculture, chargé de la Forêt	**René SOUCHON**
Secrétaire d'État auprès du Ministre du Commerce Extérieur et du Tourisme, chargé du Tourisme	**Roland CARRAZ**
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Transports, chargé de la Mer	**Guy LENGAGNE**

Coll. Fondation Saint-Simon

Ministère Laurent FABIUS

19 juillet 1984 au 20 mars 1986
N.B. : Les membres du gouvernement ont été nommés les 19 et 23 juillet 1984
Le Ministère a été remanié à la date des 7 décembre 1984, 4 avril, 21 mai, 20 septembre et 15 novembre 1985, 19 février et 12 mars 1986

Premier Ministre	**Laurent FABIUS**
Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Droits de la Femme	**Yvette ROUDY** *(jusqu'au 21 mai 1985)*
Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement	**André LABARRÈRE**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de la Fonction Publique et des Simplifications Administratives	**Jean LE GARREC**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de l'Économie Sociale	**Jean GATEL**
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé des Techniques de la Communication	**Georges FILLIOUD** *(jusqu'au 12 mars 1986)*
Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé de la Prévention des Risques et Technologies majeurs	**Haroum TAZIEFF**
Ministre d'État, chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire	**Gaston DEFFERRE**
Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget	**Pierre BÉRÉGOVOY**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, chargé du Budget et *(à partir du 7 décembre 1984)* de la Consommation	**Catherine LALUMIÈRE** *(jusqu'au 7 décembre 1984)*
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice	**Robert BADINTER** *(jusqu'au 19 février 1986)* **Michel CRÉPEAU** *(à partir du 19 février 1986)*
Ministre des Relations Extérieures	**Claude CHEYSSON** *(jusqu'au 7 décembre 1984)* **Roland DUMAS** *(à partir du 7 décembre 1984)*
Ministre délégué auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé de la Coopération et du Développement	**Christian NUCCI**
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Relations Extérieures, chargé des Affaires européennes	**Catherine LALUMIÈRE** *(à partir du 7 décembre 1984)*
Secrétaire d'État auprès du Ministre des Relations Extérieures	**Jean-Michel BAYLET**
Ministre de la Défense	**Charles HERNU** *(jusqu'au 20 septembre 1985)* **Paul QUILÈS** *(à partir du 20 septembre 1985)*
Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation	**Pierre JOXE**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, chargé des Départements et Territoires d'outre-mer	**Georges LEMOINE**
Ministre de l'Agriculture	**Michel ROCARD** *(jusqu'au 4 avril 1985)* **Henri NALLET** *(à partir du 4 avril 1985)*

Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Agriculture, chargé de l'Agriculture et de la Forêt	**René SOUCHON** *(jusqu'au 4 avril 1985)*
Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, chargé de l'Agriculture et de la Forêt	**René SOUCHON** *(à partir du 4 avril 1985)*
Ministre du Redéploiement industriel et du Commerce Extérieur	**Edith CRESSON**
Ministre délégué auprès du Ministre du Redéploiement industriel et du Commerce Extérieur, chargé des PTT	**Louis MEXANDEAU** *(jusqu'au 15 novembre 1985)*
Secrétaire d'État auprès du Ministre du Redéploiement Industriel, chargé de l'Énergie	**Martin MALVY**
Ministre de l'Éducation Nationale	**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, chargé des Universités	**Roger-Gérard SCHWARTZENBERG**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, chargé de l'Enseignement technique et technologique	**Roland CARRAZ**
Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale et *(à partir du 7 décembre 1984)* Porte-Parole du Gouvernement	**Georgina DUFOIX**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Solidarité Nationale, chargé des Personnes âgées et des Retraités	**Joseph FRANCESCHI**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Solidarité Nationale, chargé de la Santé	**Edmond HERVÉ**
Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Solidarité Nationale, chargé des Rapatriés	**Raymond COURRIÈRE**
Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports	**Paul QUILÈS** *(jusqu'au 20 septembre 1985)* **Jean AUROUX** *à partir du 20 septembre 1985)*
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, chargé des Transports	**Jean AUROUX** *(jusqu'au 20 septembre 1985)* **Charles JOSSELIN** *(à partir du 15 novembre 1985)*
Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports, chargé de la Mer	**Guy LENGAGNE**
Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme	**Michel CRÉPEAU** *(jusqu'au 19 février 1986)* **Jean-Marie BOCKEL** *(à partir du 19 février 1986)*
Secrétaire d'État auprès du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme	**Jean-Marie BOCKEL**
Ministre des Affaires européennes, Porte-Parole du Gouvernement	**Roland DUMAS** *(du 7 déc. 1984 au 15 nov. 1985)*
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	**Michel DELEBARRE**
Ministre de l'Environnement	**Huguette BOUCHARDEAU**
Ministre de la Recherche et de la Technologie	**Hubert CURIEN**
Ministre délégué à la Culture	**Jack LANG** *(jusqu'au 7 décembre 1984)*

Ministre de la Culture	**Jack LANG** *(à partir du 7 décembre 1984)*
Ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie	**Edgar PISANI** *(à partir du 21 mai 1985)*
Ministre délégué à la Jeunesse et aux Sports	**Alain CALMAT**
Ministre des Droits de la Femme	**Yvette ROUDY** *(à partir du 21 mai 1985)*
Ministre des PTT	**Louis MEXANDEAU** *(à partir du 15 novembre 1985)*

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Annexe 2 :
UN SONDAGE SUR L'ACTION COMPARÉE DES GOUVERNEMENTS DE GAUCHE ET DE DROITE

I - L'action comparée des deux gouvernements

Globalement qui selon vous a le mieux réussi : le gouvernement socialiste d'avant mars 1986 ou le gouvernement Chirac depuis mars 1986 ?

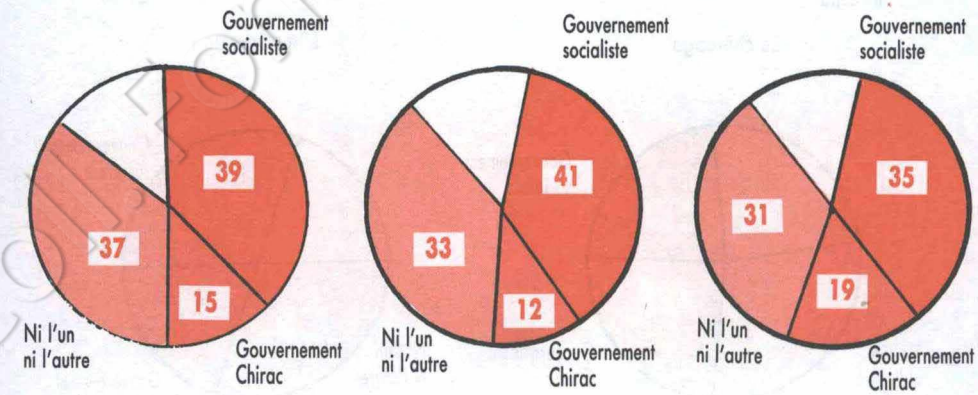
- Le gouvernement socialiste d'avant mars 1986	36
- Le gouvernement Chirac depuis mars 1986 ..	20
- Ni l'un ni l'autre.....	37
- Sans opinion.....	7
	100%

Qui a fait le plus pour les gens comme vous : le gouvernement socialiste d'avant mars 1986 ou le gouvernement Chirac depuis mars 1986 ?

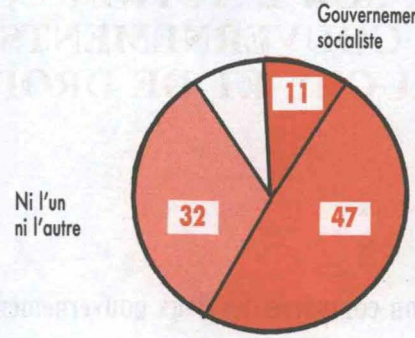
- Le gouvernement socialiste d'avant mars 1986	38
- Le gouvernement Chirac depuis mars 1986 ..	15
- Ni l'un ni l'autre.....	43
- Sans opinion.....	4
	100%

Le jugement des Français par domaines

AVANTAGE AU GOUVERNEMENT SOCIALISTE

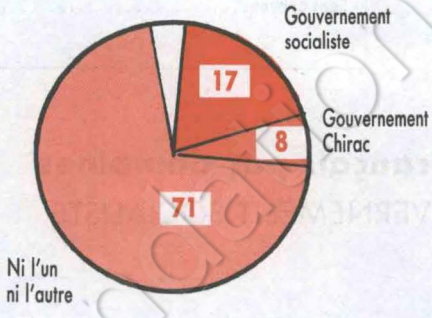


AVANTAGE AU GOUVERNEMENT CHIRAC

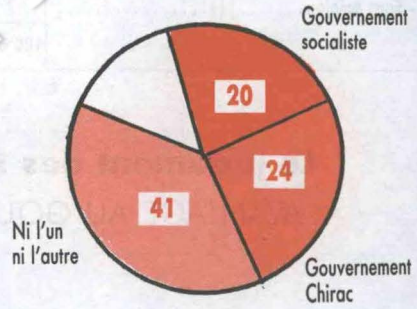


La sécurité

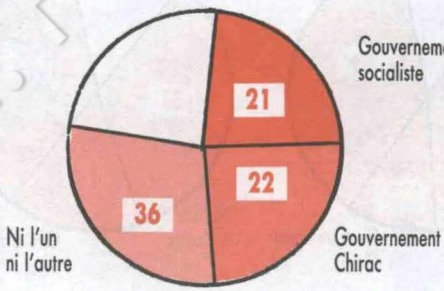
AVANTAGE NI A L'UN NI A L'AUTRE



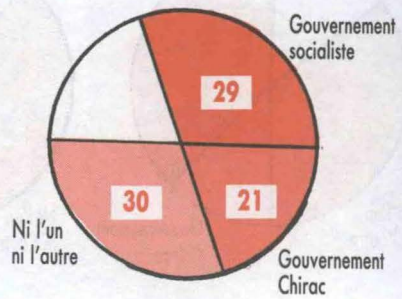
Le chômage



L'immigration



La France dans le monde



La télévision

II - L'image comparée des deux gouvernements

Entre le gouvernement socialiste d'avant mars 1986
et le gouvernement Chirac depuis mars 1986, lequel s'est montré...

	Le gouvernement socialiste %	Le gouvernement Chirac %	Ni l'un ni l'autre %	Sans opinion %
- le plus compétent	32	29	26	13
- le plus efficace	30	32	25	13
- le plus attentif aux préoccupations des Français	41	23	24	12
- le plus soucieux de préparer l'avenir de la France	28	30	26	16

III - La réussite comparée des grands ministres des deux gouvernements

Qui, selon vous, a le mieux réussi :

	Cite le leader RPR-UDF %	Cite le leader socialiste %	Ni l'un ni l'autre %	Sans opinion %
Comme Premier ministre : Jacques Chirac ou Pierre Mauroy	44	26	21	9
Toujours comme Premier ministre : Jacques Chirac ou Laurent Fabius	37	38	16	9
Comme ministre des Finances : Edouard Balladur ou Jacques Delors	20	42	12	26
Toujours comme ministre des Finances : Edouard Balladur ou Pierre Bérégovoy	25	29	17	29
Comme ministre de l'Emploi : Philippe Séguin ou Michel Delebarre	22	16	32	30
Comme ministre de la Justice : Albin Chalandon ou Robert Badinter	28	38	14	20
Comme ministre de l'Éducation nationale : René Monory ou Jean-Pierre Chevènement	18	42	21	19
Comme ministre de la Culture : François Léotard ou Jack Lang	27	50	9	14
Comme ministre de l'Intérieur : Charles Pasqua ou Pierre Joxe.....	32	31	15	22

La fiche technique de la SOFRES

— Sondage effectué pour *Le Monde* et RTL.

— Date de réalisation : du 5 au 9 mars 1987.

— Échantillon de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

— Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

Fondation Jean-Jaurès

Annexe 3 :
LES LEÇONS A TIRER DE NOTRE ACTION AU GOUVERNEMENT DE 1981 A 1986

Nous publions ci-dessous des extraits d'allocutions prononcées lors de la réunion commune comité directeur - groupe parlementaire le 9 mai 1987

Pierre Mauroy

(...) **L'état de grâce** a généré deux débats essentiels, l'un posé durant cette même période et l'autre, larvé simplement à l'époque, mais qui, par la suite, a pris de l'ampleur. Le premier concernait la « pause » en matière de réformes, le second, un peu dans la même optique, a porté et porte encore parfois sur l'opportunité de la relance économique que nous avons effectuée en arrivant au pouvoir. (...)

Fallait-il donc procéder à une relance de la consommation populaire, conformément — je le souligne — aux engagements pris durant la campagne présidentielle ? (...)

Je le dis très clairement : quel qu'ait été l'élu de 1981, une relance de l'économie française était inévitable. Elle avait trop clairement été annoncée au pays. J'ajouterai que la gauche, sur ce point, était encore plus engagée que la droite dans la mesure où son électorat populaire attendait, légitimement, que le renversement d'un quart de siècle d'équilibre politique se traduise pour lui en termes de pouvoir d'achat. Il n'aurait été ni honnête intellectuellement ni habile politiquement de tourner le dos, dès la formation du gouvernement, aux mesures financières destinées à notre électorat (...)

Aujourd'hui le maintien de la rigueur n'est pas accepté car sa mise en œuvre est jugée, à juste titre, discriminatoire et injuste. Nous aurions subi un rejet plus vif encore si, avant d'adopter les mesures exigées par la situation économique, nous n'avions pas scellé, par des mesures sociales, le pacte de confiance qui nous liait aux milieux populaires.

Nous nous trouvions dans la situation exactement inverse du gouvernement actuel, à savoir un bon accueil de nos décisions internes mais une dégradation profonde et continue du contexte économique international.

Pour résumer d'une formule, on peut dire que nous avons buté sur la contrainte extérieure alors que Jacques Chirac est en train d'échouer sur une contrainte intérieure. Ce qui est beaucoup plus grave. Je suis pour ma part, convaincu que l'état de grâce entretenu la première année, a été l'une des conditions de notre maintien au pouvoir pendant cinq ans. La politique n'est pas seulement la réponse à des paramètres économiques et techniques, elle est aussi une affaire de psychologie à l'égard des individus et des groupes sociaux. (...)

La contrainte extérieure est incontestablement la plus rude de toutes celles qui s'imposent à nous. D'autant plus rude que le commerce extérieur français — on

le constate encore actuellement — souffre d'une grave faiblesse structurelle. (...)

Mais une politique de rigueur, indispensable à certaines périodes, ne peut être assimilée au renoncement, même provisoire, à notre action de réforme des structures sociales (...)

Les réformes constituent la sève même de notre action. Nous avons donc engagé simultanément un très grand nombre de réformes. Peut-être un trop grand nombre. Non pas que chacune d'elle n'ait pas été nécessaire. (...) Non, quand je parle d'un trop grand nombre de réformes, c'est en insistant sur leur simultanéité. (...)

Le contenu de certains textes a pu en souffrir. La communication gouvernementale en a certainement pâti dans la mesure où la multiplicité des messages émis s'ajoutait à la disparition des repères traditionnels.

Plus profondément, et je dirai plus gravement, il en est résulté l'idée, dans le pays, que la loi était la condition nécessaire et suffisante pour réaliser le changement. D'où, l'état de grâce passé, une absence de mobilisation populaire qui doit constituer pour nous une source d'interrogations (...)

J'ai analysé notre politique économique, j'ai évoqué nos réformes de structures, je voudrais terminer par un troisième point qui a été au cœur de l'année 1984 et de la transition entre les gouvernements que j'ai conduits et celui qui a été formé par Laurent Fabius. Il s'agit de deux débats qui auraient pu être distincts, mais se sont confondus en un seul : **la baisse des prélèvements obligatoires et la mise en œuvre des restructurations industrielles,** condition de la modernisation. (...)

Ces deux sujets ont été au cœur des difficultés que nous avons connues avec les couches sociales les plus attachées à la gauche. C'est particulièrement vrai du prolétariat d'industries traditionnelles comme la sidérurgie, la construction navale ou les mines. (...)

En ce qui concerne le mouvement continu et incontournable de modernisation du tissu industriel, nous gagnerions, me semble-t-il, à nous inscrire davantage dans la durée. A vrai dire, c'est autant sur la restructuration industrielle elle-même qu'il conviendrait de mettre l'accent que sur une nouvelle gestion des problèmes d'emploi. Il est piquant de constater que le gouvernement actuel, après des déclarations de matamore, montre qu'un « traitement social » est indispensable. Mais il est clair qu'il est insuffisant à régler le problème.

Toute solution économiquement saine passe par un retour à une croissance plus soutenue, mais elle passe aussi par une nouvelle répartition de la charge de travail. (...)

En nous inscrivant dans une logique de réduction de la durée du travail, nous demeurons dans la démarche séculaire qui est, certes, celle de la gauche mais aussi du mouvement global de l'économie. N'oubliez pas que si aucune réduction de la durée du travail n'était intervenue depuis le début du siècle, 13 millions d'emplois sur 21 n'existeraient pas, c'est-à-dire 60 % des emplois actuels !

J'ajoute que le gouvernement japonais, dans ses négociations avec les États-Unis, propose de ramener la durée moyenne du travail au Japon de 2 160 heures à 1 800, rejoignant ainsi les normes occidentales. Voilà le bon mouvement, le mouvement de l'avenir ! (...)

Nous avons su surmonter les contraintes internationales et les contraintes démocratiques, jetant ainsi les bases d'une gestion aujourd'hui de mieux en mieux comprise et reconnue par les Français. Cette gestion saine a permis à notre politique de réforme de se développer dans toute son ampleur durant la législature. Durant cette période, nos valeurs n'ont cessé d'irriguer l'action gouvernementale et, en premier lieu, la nécessité de la solidarité.

Ce qui reste, en définitive, de cette période c'est que, pour la première fois dans l'Histoire française, nous avons gouverné cinq années durant et que, même si nous avons été défaits en mars 1986, le parti socialiste a atteint un seuil électoral sans précédent.

Il reste que la droite, au pouvoir depuis un peu plus d'un an, se présente, au milieu de ses contradictions et de ses divisions, comme déjà bien fatiguée par son bref exercice gouvernemental. Comme si, elle qui nous avait maintenus dans l'opposition durant un quart de siècle, avait perdu la main en 5 années d'opposition.

Il reste enfin un immense champ de travail qui nous attend. Celui de la volonté et de la nécessité de la reconquête. A nous d'y consacrer nos efforts.

Laurent Fabius

(...) D'abord, je parlerai de nos engagements.

Si on reprend aujourd'hui les fameuses 110 propositions de 1981, on constate que dans l'ensemble elles ont été respectées. Et cependant l'opinion publique a été déçue et elle nous reproche de ne pas avoir tenu nos promesses. Pourquoi ? Parce que — l'expérience nous l'a montré — l'opinion est moins sensible à une liste détaillée d'engagements (qu'elle ignore ou qu'elle oublie souvent) qu'à un ou deux éléments dominants. Nous, nous avons été jugés sur l'emploi. Et comme le chômage au total a augmenté, même si nous avons enrayé sa dégradation à la fin, les Français ont été déçus, et ils ont le sentiment que nous ne respections pas nos promesses, et ce sentiment s'est étendu bien au-delà de ce domaine.

Pouvions-nous faire autrement et mieux ? Compte tenu des mutations économiques internationales en cours et du retard de notre appareil productif, je ne crois pas qu'il était possible d'éviter une certaine augmentation du chômage. Mais nous aurions pu, nous aurions dû ne pas laisser croire que nous pouvions régler le problème rapidement.

Pour le futur, pas question de nous résigner à la pente actuelle. Mais nous devons souligner l'extrême difficulté de la tâche et la nécessité d'une approche tous azimuts. Croissance et aménagement et réduction de la durée du travail, action européenne et française, productions marchandes et services collectifs, politique nationale et initiatives locales, formation : pour la prochaine période nous devons agir avec force sur tous ces volets à la fois.

Au-delà des 110 propositions, nous avions pris d'autres engagements. Et leur multiplicité a posé problème. (...)

Sur ce point, ma conclusion pour les échéances à venir est simple. Toute élection est un contrat, et ceux qui prétendent demander des suffrages sur leur seule bonne mine sont des démagogues. Mais dans une période difficile et incertaine comme aujourd'hui, où tout bouge et tout est international, nos orientations ne peuvent plus être un projet exhaustif. Quelques choix majeurs, oui, certaines propositions précises ; l'affirmation claire de nos valeurs ; mais évitons un projet « clés en main ».

Sur le contenu même de la période 1981-1986 et sur notre pratique gouvernementale, je ferai quelques observations tirées, là aussi, de l'expérience.

Première idée : le carré de la réussite s'appelle et s'appellera pour longtemps investissement, recherche, formation, démocratie. Nous avons autour de ces nécessités largement réconcilié les Français avec l'entreprise. Nous devons poursuivre ces priorités pendant de longues années car le premier mal dont souffre notre pays est un véritable déclin industriel.

Deuxième constat : la communication a une importance fondamentale et nous avons des progrès à réaliser sur ce terrain, qu'il s'agisse de la communication avec le grand public ou avec nos militants. Le jour viendra-t-il où se développera une presse proche de notre sensibilité ? Je le souhaite, mais nous n'y semblons pas très experts. Quant au grand public, nous avons à accomplir vers lui un effort de communication d'autant plus vaste que notre message est porteur de changement et que nous devons le faire passer dans un paysage audiovisuel que nous voulons transformer. Conclusion opératoire : les modifications au paysage audiovisuel, nous devrons les apporter très rapidement.

Troisième constat : deux notions sont dépassées, la France seule, la majorité seule. Deux réalités doivent être prises en compte, l'Europe et les minorités.

Pratiquement aucun des principaux problèmes qui se posent à nous ne peut recevoir de solution réelle hors d'une approche européenne. Les choix de politique économique que nous avons faits ne se comprennent pas sans cela.

Nous avons constaté aussi que, dans une société complexe comme la nôtre, il ne suffit pas de disposer d'une majorité au Parlement pour traduire certaines options dans les faits. Par exemple, nous avons mesuré que ni les questions concernant l'école, ni les problèmes de fiscalité, ni les difficultés de la

Nouvelle-Calédonie ne pouvaient recevoir de solution hors d'une compréhension de la sensibilité des minorités. La démocratie, pour nous, ce ne doit pas être, ce n'est pas seulement la loi de la majorité, c'est aussi la prise en compte du point de vue des minorités.

Quatrième constat : la démocratie est une nécessité absolue, mais elle a un coût. Nous l'avons bien vu dans nos relations avec les syndicats. Nous avons cherché la concertation syndicale. Cela demande notamment, du temps. Cela peut retarder la réalisation concrète du changement. Je suis convaincu, malgré tout, qu'un gouvernement ne peut pas seul piloter une gestion sociale, encore moins une transformation sociale. Un gouvernement de gauche doit souhaiter une réelle mobilisation populaire, des syndicats, des associations forts avec qui se concerter. Une bonne méthode me semble pour chaque concertation de fixer un échéancier public, au bout duquel, si nécessaire, le gouvernement est fondé à trancher.

Cinquième constat : les principaux pouvoirs doivent être mieux équilibrés. C'est vrai pour l'audiovisuel, la science et la technologie, l'administration qui n'ont pas actuellement face à eux de véritables contre-pouvoirs. C'est vrai aussi pour le pouvoir politique.

Entre le président de la République et le Premier ministre, nous avons connu la cohérence, nous connaissons la cohabitation. A l'expérience, la cohérence me paraît bien préférable, surtout dans la pratique présidentielle « infléchie » — parce que donnant plus de place au gouvernement — qu'a adoptée François Mitterrand depuis 1981. Raison de plus pour souhaiter un mandat présidentiel ramené à cinq ans et renouvelable une fois, ce qui limiterait les risques de cohabitation.

Entre le gouvernement et le Parlement, un rééquilibrage devra s'opérer au profit de ce dernier. Nous avons constaté au Parlement une volonté parfois de blocage de la part de l'opposition. Inversement, la marge de manœuvre que le gouvernement a reconnue au Parlement a été faible, surtout depuis mars 1986. Nous devrons en tirer les conséquences pour l'avenir : limitation de l'usage de l'article 49.3 de la Constitution, pratique plus fréquente des questions d'actualité, possibilité plus large d'instituer des commissions d'enquête, etc. J'ajoute que dans l'expérience que j'en ai eue, la collaboration gouvernement-groupes parlementaires-PS a été excellente. (...)

Je tire de ces remarques deux conclusions : notre retour au pouvoir devra s'accompagner d'avancées tangibles, « quotidiennes », par forcément nombreuses, mais bien ordonnées dans le temps. D'autre part — et chacun de nous en est persuadé — s'il faut bien gérer, il ne suffit pas de bien gérer. La réalité doit avoir toute sa place, l'« utopie mobilisatrice » aussi toute la sienne. Il faut faire renaître l'espérance d'« une nouvelle chance » pour la France. (...)

Lorsque j'ai eu des décisions importantes à prendre dans mes fonctions ministérielles, je me suis en général posé deux questions : est-ce que c'est juste ? Est-ce que cela prépare le futur ? Ces deux questions n'évitent pas toutes les erreurs mais elles sont, me semble-t-il, une bonne grille de décisions.

Avoir passionnément préparé le futur, et cela dans la justice, voilà le cœur de notre bilan. Ce bilan n'est pas figé. Il s'apprécie chaque jour à mesure que la droite fait preuve d'inefficacité, d'injustice et souvent d'incompétence. A la lumière de ce bilan, on comprend de mieux en mieux que nous, nous avons semé pour demain ; on pressent de plus en plus que les mutations qui attendent la France et les risques d'exclusion qu'elles comportent seront mieux prévus, mieux traités, mieux dominés par des progressistes, des socialistes que par des conservateurs. C'est pourquoi, à la veille même de l'anniversaire du 10 mai, nous avons des raisons très puissantes d'espérer.

Pierre Joxe

(...) Ce gouvernement, qui prépare un nouveau coup de Bourse avec la CGE, un nouveau coup fourré avec la reprise du projet sur la nationalité, un nouveau coup tordu avec la tentative d'utilisation de services officiels pour couvrir une machination politicienne par un « secret défense » qui n'a plus rien de secret et n'a jamais rien eu à voir avec la Défense, ce gouvernement qu'il faudra bien remplacer — j'espère que je n'écorcherai aucune oreille trop sensible aujourd'hui ; ce gouvernement si réactionnaire qu'une partie de sa majorité commence à vouloir prendre ses distances avec lui sur la Nouvelle-Calédonie, sur l'investissement ou sur la politique sociale, ce gouvernement est-il tellement à droite que la gauche n'ait pas besoin de réfléchir avant d'agir ?

Peut-être. L'opposition peut être vécue d'instinct, c'est parfois vrai.

Mais nous ne sommes pas, nous ne sommes plus seulement l'opposition. Nous sommes l'axe de la majorité de progrès de demain. Nous sommes le gouvernement de demain. Nous le savons, et nous savons aussi ce que c'est que le gouvernement. Parce que, comme toute chose, cela s'apprend.

C'est pour cela que j'ai proposé il y a sept mois, que cette réunion ait lieu. (...)

Par la force des choses, je n'expliquerai ni longuement ni logiquement pourquoi je laisse de côté trois thèmes qui me tiennent à cœur : l'État, l'information, la politique étrangère.

Pourtant **l'État,** nous en savons eu la charge 5 ans. Et nous l'avons décentralisé. Pourtant, **la politique étrangère** c'est bien l'une de nos réussites. Nous en profitons encore, à travers François Mitterrand (...)

D'autres exemples se pressent à mon esprit. Mais j'arrête ici les exclusions, les hésitations et les regrets car j'ai choisi trois thèmes. (...)

1°. Pour l'école publique

Je propose qu'avant la fin de l'année une loi-programme pour l'enseignement public soit élaborée par nous et déposée au Parlement.

Pourquoi ? Parce que l'actualité nous montre tous les jours, surtout depuis la manifestation du 23 novembre dernier que la « demande sociale » d'éducation, de formation — en vérité d'égalité des chances pour l'avenir, est le plus puissant facteur de mobilisation populaire. Monory s'en est aperçu, en 1986, comme nous nous en étions aperçus, à nos dépens, en 1984.

Parce que l'histoire de la loi Savary — qui mériterait à elle seule toute une journée, démontre — à mon avis qu'il vaut mieux mettre le paquet pur l'école publique, des maternelles jusqu'à l'université que de sembler se mobiliser contre l'enseignement privé. Celui-ci est avant tout un épiphénomène. Son développement est avant tout dû aux insuffisances, aux lacunes ou aux retards de l'école publique. Mais ses partisans, certains sont des adversaires, bien sûr, on l'a vu, mais la plupart sont des déçus, des désenchantés, des désappointés de l'école publique.

Ce sont surtout des parents qui sont prêts à tous les sacrifices financiers pour leurs enfants auxquels ils ne rêvent de transmettre ni fortune, ni immeubles, ni actions de Paribas, mais les meilleures chances dans la vie.

C'est la République, c'est l'école publique, c'est la gauche — et elles seules, qui pensent garantir ce résultat, en y mettant les moyens. (...)

2°. Pour la solidarité nationale

Nous sommes les seuls depuis des décennies à avoir effectivement équilibré la Sécurité sociale en poursuivant à la fois la bonne gestion et la justice sociale. Soyons en fiers et servons-nous de ce succès.

Par l'économie dans la dépense, par le refus de la démagogie dans les recettes, par la continuité dans la justice sociale, nous avons préparé l'avenir.

Séguin, comme jadis Necker devant la faillite financière de l'Ancien Régime, convoque des États généraux où l'on sait déjà que la noblesse patronale et le clergé administratif pèseront plus que le tiers état syndical.

Mais comme l'indécis Necker, l'hésitant Séguin connaît fort bien le mal et craint le remède — et pour cause. Sa démarche est sans issue car c'est lui qui rétablit les privilèges, c'est lui-même qui a créé la crise financière : honoraires accrus, dépenses incontrôlés, cadeaux fiscaux aux plus favorisés, voilà les milliards qui manquent à la Sécurité sociale, oublier le coût des deux cent vingt mille chômeurs de plus.

Sur ce dossier, je propose que nous changions radicalement de démarche politique, que nous inversions notre démarche d'opposition, que nous passions d'une défensive hésitante à une offensive résolue. (...)

Sur ce point, je propose que la préparation de notre programme soit amorcée dans le parti, à la base, par une popularisation de notre bilan. A défaut de journal, que nous n'avons plus, une brochure qui rappellerait notre action et mettrait en regard l'action de Séguin aurait un double effet.

— Pédagogique, pour préparer la réflexion sur notre programme à venir.

— Militant, pour animer la défense de la Sécurité sociale.

3°. Pour la défense nationale (...)

La gauche a gouverné cinq ans et la France, ses citoyens et son armée ont pu constater que l'effort de la défense était maintenu — voire parfois renforcé.

J'observe pourtant que la loi de programmation militaire votée en 1983 l'a été dans l'indifférence générale. C'est avec un mélange de confiance aveugle et de politesse distante que la plupart des parlementaires socialistes ont voté leur loi. Un peu comme si c'était le prix à payer pour gouverner. Un peu comme si certains tenaient tout bas le raisonnement suivant : « Au pouvoir, il faut bien voter les crédits militaires, il ne va quand même pas en plus falloir les examiner... ».

Eh bien si ! Il faut les examiner, les discuter et si on les approuve le faire non pas du bout des lèvres, mais à pleine voix. Faute de quoi, on doit se taire en matière de défense. Or se taire en matière de défense pour la France, c'est impossible — sauf à se taire en matière de politique extérieure.

A cet égard, au moment où nous examinons notre bilan et préparons notre programme, je pense que nous devons rouvrir, sur une longue période le débat sur la défense dans le parti (...)

Je propose donc que nous fixions à 1989, par exemple une convention nationale sur la défense dont la préparation pourrait commencer sans délai, à l'initiative du secrétariat à la formation (...)

Puisque notre action s'est insérée entre celle de deux gouvernements réactionnaires dirigés par les deux futurs candidats de la droite, notre programme, qui proposera de reprendre la tâche interrompue sera donc facile à livrer pour l'opinion : en choisissant un président, elle préparera une nouvelle majorité de gouvernement.

André Billardon

(...) Il est devenu d'une grande constance dans nos analyses que d'observer la timidité ou l'effacement des soutiens syndicaux, associatifs, voire de la base de notre parti. Combien de fois avons-nous entendu, lors de discussions et de rencontres sur tel ou tel projet de loi, à propos de telle décision du gouvernement que nous soutenions fidèlement : « On vous a élus, maintenant à vous de jouer : il faut aller plus loin et plus vite ». Parmi toutes les causes d'une telle situation, il convient d'analyser le contexte institutionnel.

A côté d'un exécutif gouvernemental soumis au rythme et à la pression du quotidien, c'est au parti et à sa structure parlementaire, le groupe majoritaire, qu'il revenait de faire émerger le soutien de notre base sociale. Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire dans les antichambres des cabinets ministériels : « Vous êtes timides dans votre soutien au gouvernement » (remarque pour l'essentiel injuste d'ailleurs). En revanche, ce qui est bien vrai, c'est la présence des institutions de la Ve République qui consacrent un extraordinaire déséquilibre entre exécutif et législatif. Deux exemples : le premier, au moins, est bien connu. Lorsque le mercredi tombent les informations sur un projet de loi qui vient d'être adopté par le Conseil des ministres, l'opinion publique est convaincue que tout cela est définitif et va entrer immédiatement dans la vie quotidienne (pauvre Parlement !). Lorsque l'on revient sur les relations entre l'exécutif et le groupe parlementaire, n'est-il pas significatif de noter que le groupe avait une marge de manœuvre plus grande dès lors qu'existaient quelques désaccords au sein de l'exécutif ; ce qui était d'ailleurs rare au niveau des ministres, mais plus fréquent à l'échelon de leur cabinet !

Quand on ajoute à tout cela l'exacerbation des conflits par les médias, on arrive au constat suivant : les institutions de la Ve font d'un parti vivant, un parti obéissant. La présence d'un gouvernement attaché au dialogue démocratique, attentif à associer parti et groupe à la préparation des décisions n'a pas suffi à écarter un écueil inévitable : quand on participe à un exécutif doté d'une si grande suprématie, alors pourquoi rechercher le soutien des forces qui vous ont portés au pouvoir dès lors que tout soutien contient une part de critique. C'est ainsi que l'on se retrouve en panne de dynamisme.

Cette approche parcellaire des institutions apparaîtra trop négative, en particulier parce qu'elle n'aura pas mis l'accent sur le fait que, grâce aux institutions, la gauche aura bénéficié de la durée et que nous devons à la présence de François Mitterrand aujourd'hui à l'Élysée nos raisons d'espérer pour 1988.

Il reste que ces institutions érigent un obstacle entre une force politique de gauche et sa base sociale. Dès lors, se pose la question : comment un groupe, issu d'un parti qui s'appuie sur une force sociale, peut-il jouer un rôle dynamique dans les institutions de la Ve République.

On ne peut indéfiniment repousser la réflexion sur une réponse des institutions ; d'autant que celles-ci, objectivement, sont par nature plus favorables à la droite. On peut estimer que, pour des raisons d'opportunité politique, elle n'est pas d'actualité, encore que le débat sur la durée du mandat présidentiel l'ait ouvert.

Il me semble que le débat d'aujourd'hui débouche sur une réflexion qui s'impose : le fameux article 49.3 de la Constitution, moyen utilisé par le gouvernement contre sa majorité, qui, lorsque la gauche est majoritaire, contribue à éloigner le pouvoir de sa base sociale, ne doit-il pas être abrogé ?

En la matière, pour les années à venir, nous ne pourrons nous en tenir à un pacte de bonne conduite ; soyons clairs, je ne propose pas que la réforme constitutionnelle soit au programme de 1988, mais le débat doit s'ouvrir. Les exigences de démocratie qui s'expriment dans la société pourront-elles éternellement se satisfaire d'une Constitution qui, articles 44.3, 49.3 à la clef, permet de priver le Parlement

d'initiatives, qui, de chambre d'écho de la société le transforme en chambre d'enregistrement ? (...)

Plusieurs d'entre nous en sont arrivés à la conclusion, qui peut sembler paradoxale pour un profane, que le régime qui garantirait peut-être au mieux la place du Parlement est un régime de caractère présidentiel.

Aucune solution n'est achevée dans ce domaine, mais nous savons aujourd'hui dans quelle voie orienter notre réflexion institutionnelle et nous devrions profiter des occasions qui nous seront données de débattre de notre avenir pour nous préparer à mettre en œuvre le cadre institutionnel qui ôte toute fatalité aux discordes entre le peuple qui nous porte et les élus que nous sommes.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

André Méric

Nous les Sénateurs, nous avons une qualité qu'aucun autre parlementaire dans le parti ne peut avoir : lorsque, il y a un gouvernement socialiste nous sommes dans la minorité, forcément, et lorsque c'est M. Chirac nous sommes toujours dans la minorité, et cela nous a donné une expérience considérable sur tous les problèmes qui se sont posés à nous, au cours de ces cinq dernières années, car nous avons dû mener un combat très difficile contre la majorité sénatoriale.

Celle-ci, pour s'opposer aux projets voulus par la majorité du peuple de France, à travers les scrutins du 10 mai et 21 juin, n'a pas hésité — il faut le dire et le dénoncer — à mettre en cause l'autorité législative du Sénat, autorité qui lui est dévolue par la Constitution.

Bien que soumis à une rude épreuve en commissions, en séance publique nous avons su mettre en exergue la politique des gouvernements de Pierre Mauroy et de Laurent Fabius. (...)

Durant les cinq années, la majorité sénatoriale de droite a utilisé toutes les possibilités qu'offraient la Constitution et le règlement du Sénat pour rejeter systématiquement les projets de loi de nos gouvernements votés par ailleurs par l'Assemblée nationale. Outre les moyens réglementaires, cette majorité n'a pas hésité à utiliser des mensonges et des contre-vérités.

Lorsqu'en 1982, le gouvernement de la gauche et sa majorité à l'Assemblée Nationale ont, par la nationalisation du crédit, mis en cause les puissances d'argent, la majorité sénatoriale de droite a tout entrepris pour déstabiliser le gouvernement.

Le recours à l'exception d'irrecevabilité, à la question préalable, aux motions préjudicielles est devenu systématique. Tous les textes des gouvernements socialistes pouvant satisfaire une promesse de la gauche ont été l'objet de manipulations invraisemblables.

Parfois, sous l'impulsion du président du Sénat (accomplissant en cela un abus de pouvoir), une commission spéciale était créée. Cette création durait au moins trois semaines. Ensuite, la commission suscitait une multitude d'auditions, tout cela pour retarder l'étude et le vote du projet de loi. Il fallait absolument s'opposer et par tous les moyens ! Lors de la discussion en séance, on assistait parfois à une avalanche d'amendements — parfois plusieurs centaines — dans le but de rendre le texte inefficace, ou au vote d'une question préalable.

Un tel combat, loin de nous décourager, nous a renforcés. Car tous les textes de l'action gouvernementale, patiemment étudiés, défendus, amendés par les sénateurs socialistes, en accord avec le gouvernement socialiste, ont bien constitué le socle du changement.

Et ce sont beaucoup de ceux-là que la nouvelle majorité parlementaire, cette fois en concordance avec la majorité sénatoriale, tente d'abroger pour mettre en œuvre la plate-forme RPR-UDF.

La mise en œuvre de ce programme devait inciter les entreprises à créer des emplois. On nous disait même que la confiance établie entre le gouvernement et les chefs d'entreprise constituait à elle seule un facteur de relance. Mais aucun des remèdes miraculeux préconisés par la plate-forme RPR-UDF n'a eu d'effet positif sur l'emploi. La suppression de l'autorisation administrative de licenciement et la précarisation de l'emploi des jeunes n'ont pu éviter la perte de 42 000 emplois, quand la première de ces mesures devait, à elle seule, favoriser la création de 400 000 emplois !

En réalité, les cadeaux sans contrepartie faits aux entreprises ne satisfont nullement les besoins d'une économie moderne. (...)

En dépit de l'amélioration du contexte économique international, le gouvernement n'obtient que des résultats plus que médiocres et l'opinion s'en aperçoit. Et pourtant il bénéficiait d'un bon héritage que l'on constate aujourd'hui, celui du gouvernement de gauche. Un récent sondage le démontre, la majorité des Français reconnaît aujourd'hui la qualité de ces gouvernements, la différence entre la politique menée par la gauche et celle que nous subissons aujourd'hui apparaît avec force à l'ensemble de la population.

Marie-Claude Vayssade

(...) L'arrivée de la gauche au pouvoir en France a amené, pour nous parlementaires européens, un changement sur deux plans.

D'abord, nous avons eu un changement de débat avec les camarades socialistes des autres pays, car pour la première fois nous étions, nous aussi, un parti au pouvoir et non plus seulement un parti d'opposition. Nous avons eu des débats avec nos camarades allemands, néerlandais, danois au pouvoir, je pense aux positions sur les missiles de l'Otan, je pense à d'autres débats de ce type, mais cela a aussi permis des solidarités renforcées : quand la droite s'est servie du Parlement européen pour attaquer avec violence les nationalisations en France, ce sont nos camarades allemands qui sont montés au créneau pour les défendre. Or, on sait combien la technique des nationalisations n'est pas dans la tradition socialiste allemande. (...)

Les gouvernements socialistes ont défendu le développement de l'Europe et ont été à l'initiative, d'une relance européenne certaine (...)

La présidence française du premier semestre 1984 a été déterminante sur un certain nombre de sujets et a permis d'arriver à la fois au règlement d'un certain nombre de problèmes, en particulier financiers, à la mise en place des équipes qui ont préparé les décisions sur l'Europe des citoyens et les décisions sur la réforme institutionnelle (l'Acte Unique) ainsi que le lancement du programme Eurêka. (...)

L'Europe que nous voulons n'est pas celle que veut la droite actuelle et le libéralisme qui essaye de s'insérer dans toutes les décisions et de devenir la loi, doit être combattu à tous les niveaux. C'est donc une réflexion collective que nous devons mener sur l'action socialiste, indispensable au niveau de l'Europe, pour que l'Europe soit celle que nous souhaitons. Il faudra la mener en liaison étroite avec les groupes parlementaires au niveau national, et faire en sorte également que le débat avec l'ensemble des socialistes européens, puisse rejaillir dans les débats à l'intérieur de la France.

Jean-Pierre Chevènement

La gauche connaît un deuxième état de grâce, il faut en profiter pour réfléchir.

Dans beaucoup de domaines, des résultats positifs ont été enregistrés, dans beaucoup de domaines des « essais » ont été marqués : la retraite à 60 ans, la décentralisation, les nationalisations industrielles, les lois Auroux, l'abolition de la peine de mort par Robert Badinter, la relance de la recherche, la création de nombreux postes dans l'Éducation nationale par Alain Savary. Je pourrais citer des domaines dans lesquels l'intuition, le savoir-faire de ceux qui présidaient à ces politiques, ont beaucoup compté, je pense à la Culture, avec Jack Lang, ou la prévention de la délinquance avec Gilbert Bonnemaison, qui n'était pas ministre, qui a fait un excellent travail dans ce domaine.

Des corrections de tir opportunes sont intervenues pour la revalorisation de l'École publique, ou par Pierre Joxe pour la modernisation de la police.

...Mais ce matin — Laurent Fabius en particulier — certains l'ont souligné, il y a une déception, le mot d'ailleurs est de Jospin, il y a le sentiment d'échec, il y a ce problème de l'emploi, qui a pesé beaucoup sur notre expérience.

Regardons, à mon sens, les deux domaines dans lesquels les limites sont évidentes : l'économie et ce que j'appellerai la communication, c'est-à-dire en fait le message...

Prenons d'abord le premier sujet, l'économie.

Non seulement le chômage n'a pas été freiné, plus 700 000 chômeurs, mais plus grave, à mon avis, la modernisation de notre industrie, qui avait pris du retard avant 1981, n'a pas été conduite à bien.

Quatre ans, après le lancement du Plan Delors, de mars 1983, il est possible de dresser un bilan de l'économie française, à tête reposée.

Partons des faits, ce sont des faits qui commandent pour l'avenir :
— production industrielle stagnante, base 100 en 1980, indice 99 en 1986 ;
— faiblesse de l'investissement productif — je n'y reviens pas —, la moitié des profits ne se réinvestissent pas, mais se placent, c'est une donnée de structure.

Le bilan que nous devons faire, nous devons le faire en nous tournant vers l'avenir. La crise est devant nous, sur le plan monétaire international, nous voyons bien que la croissance aux États-Unis ralentit, la tendance au déclin relatif de la France s'accentue en particulier depuis un an, l'économie française est en panne, la droite ne l'a pas fait repartir, elle a gaspillé l'atout du bonus pétrolier, cassé des instruments utiles, engagé une politique de privatisation qui a privé les entreprises de l'argent dont elles auraient besoin.

L'action que nous avons conduite dans le domaine de la modernisation n'a pas été au cœur des choses, elle n'a pu agir qu'à la marge.

Ce qui est critiquable, et ce que je critique pour ma part, c'est d'ailleurs moins l'orientation prise en 1983 que celle décidée en 1981 qui y a conduit.

Il faut briser avec cette légende selon laquelle le projet socialiste aurait été appliqué en 1981 puis abandonné en 1983. Des pans du projet socialiste ont été appliqués, mais au niveau de son esprit, est-ce le cas ?

La gauche n'a pas fait prévaloir la logique d'un plan renouvelé et d'une politique industrielle cohérente...

Le choix de maintenir une parité du franc avec le mark que notre différentiel d'inflation persistant rendait de plus en plus fragile avec le temps a été justifié par Jacques Delors par nos choix de politique étrangère...

C'est cette logique-là que j'ai contestée en son temps et que je continue de croire funeste.

L'Europe est un défi, cela veut dire un combat et si nous ne pouvons pas le faire passer, nous devons taper du poing sur la table.

Pour relever le défi de la guerre économique mondiale, une riposte globale est nécessaire, ce qui impli-

que une planification moderne, renouvelée dans ses méthodes et ses objectifs, avec une action sur les facteurs de la compétitivité.

Notre second échec en matière de communication, de message est un peu le corollaire du premier : nous n'avons pas fait passer un message clair à l'opinion.

Pourquoi ? Parce que nous n'avons pas su faire ce que nous avions promis, notamment au niveau de l'emploi, on l'a dit ; ensuite, parce que nous n'avons pas su inscrire dans la durée la réalisation des objectifs de fond que nous nous étions fixés à juste titre...

Nous avons, en fait à mon sens, manqué d'un projet capable d'unifier nos pratiques ; certains ont évoqué les complexes entre les différents niveaux : l'Élysée, Matignon, le groupe, le parti, il me semble qu'on ne peut pas faire abstraction de l'absence d'un logiciel commun pour expliquer certaines difficultés de l'exercice du pouvoir, difficultés de communication, parce que lorsqu'il n'y a plus de logiciel commun, il est difficile de communiquer.

Le poids des institutions de la Ve République n'explique pas tout.

Il ne faut pas nous dissimuler une évidence : la coexistence de deux stratégies : l'une, proclamée, celle de l'union de la gauche qui nous avait conduits au pouvoir, l'autre, ce n'est pas vraiment une stratégie, mais vécue, qui nous en éloignait et nous donnait un autre horizon historique, empêchait toute mobilisation majoritaire et nous mettait d'emblée sur la défensive...

Nous avons beaucoup parlé et pas assez agi, mais c'est peut-être parce que nous ne maîtrisions pas vraiment le sens de notre action.

Encore une fois, il y a dans le bilan assez d'éléments positifs pour que nous ne l'idéalisions pas inutilement.

Comment donc nous appuyer sur ce bilan pour rassembler une majorité et pour réussir vraiment ?

Comment moderniser vraiment ? Comment rassembler vraiment ?

Il faut aller au cœur des choses, agir sur l'offre, Lionel Jospin l'a dit, la crise est pour longtemps devant nous, c'est-à-dire la guerre économique mondiale ; il ne suffit pas de rétablir les profits des entreprises pour faire repartir l'investissement alors que les placements spéculatifs sont beaucoup plus rémunérateurs que l'investissement productif. Les taux d'intérêt réels sont de même beaucoup trop élevés par rapport aux taux de rentabilité des capitaux engagés dans l'industrie.

Pour regagner les moyens qui nous ont manqué, il faut, par rapport à l'économie casino actuelle, définir ce que serait une politique industrielle. J'ai déjà développé ces points de vue à d'autres occasions, j'ai travaillé sur un projet économique qui comporte notamment des incitations fiscales pour rentabiliser les capitaux qui s'investissent dans la production, impôt sur les sociétés abaissé pour la part réinvestie, bénéfices des entrepreneurs individuels réinvestis dans l'outil de production moins lourdement taxés, exonération de 10 % à la TVA pendant cinq ans pour les achats de machines, et inversement taxer les placements spéculatifs.

Pour faire de l'Europe une zone de basse pression en matière de taux d'intérêt, il faudrait obtenir un véritable saut qualitatif de la politique monétaire de l'Allemagne.

C'est ce que nous disions au congrès de Lille : faire passer le SME à la deuxième étape, mais c'est une épreuve de force, chers camarades, il faut s'armer pour que cette épreuve tourne à notre avantage ; sans cela, nous prendrons du retard, notre déclin s'accélèrera, l'Europe est peut-être un atout, mais c'est surtout un défi, un combat.

Est-ce que nous sommes sûrs aujourd'hui d'avoir les moyens de relever le défi du marché unique avec ce que cela comporte au niveau de l'harmonisation des fiscalités, de la Sécurité sociale, le croyez-vous ? Mesurons nous bien l'effort qu'en tous domaines, cela exigera encore de nous ?

J'ajoute que si l'investissement privé continue à se traîner, nous serons conduits à développer l'investissement public.

Ce qui veut dire la création d'un ministère de l'Économie englobant le ministère de l'Industrie, un commissariat général du Plan rattaché au Premier ministre.

Comment rassembler aujourd'hui une majorité de progrès ?

Rassembler la gauche d'abord puis à partir de la gauche et sur un projet une majorité de progrès...

La question qui se pose est de savoir quelle restructuration nous voulons et comment elle s'effectuera. Nous permettra-t-elle de trouver l'appoint nécessaire à la réalisation de notre projet ? Nous voici renvoyés à la nature de notre projet. Si celui-ci nous permet d'aller au cœur des choses, de renverser la courbe de déclin où nous sommes entraînés depuis 25 ans, je n'hésite pas à dire que nous devons chercher l'appoint nécessaire dans l'électorat qui jusqu'à présent ne s'est pas reconnu dans la gauche, plutôt qu'au sein même de l'Assemblée nationale actuelle qui vous le savez ne permettra pas une orientation de progrès.

La recherche d'un tel appoint ne saurait être contradictoire avec la recherche de l'union des forces populaires. Elle en est le corollaire.

Bref, le projet des socialistes doit gouverner leurs alliances. En dehors du soutien qu'il apporte à M. Barre, le centre ne se différencie du reste de la droite que par un vernis de remords social et par un langage plus policé.

Si nous voulons réussir vraiment, nous ne devons pas nous mettre à remorque du soi-disant « centre »...

Le parti socialiste, d'ailleurs, n'est pas au centre, il est à gauche, il ne rassemblera pas au centre, mais en avant. Il nous faut donc non seulement construire un projet sérieux et solide, et pour cela rompre avec la pratique gestionnaire.

Si nous voulons rester fidèles à notre tradition, celle du peuple, nous devons inscrire la pause à laquelle nous avons été contraints, dans une perspective longue, celle d'un dessein continu, bref nous devons retrouver le fil ininterrompu d'une logique socialiste.

Nous éviterons ainsi les écueils jumeaux de l'opportunisme et de la démagogie.

Chers camarades, nous n'avons pu aller au bout de l'essentiel qui modernisation, en cinq ans, et notre précédente stratégie s'est volatilisée. Il faut retrouver un projet et une stratégie.

J'ajoute que la plate-forme du candidat passera par notre projet, nous le savons bien, mais le président de la République ne parle pas un langage partisan, et nous n'avons pas, nous, à parler un langage présidentiel. Il est possible d'émettre un message clair : c'est que nous ne voulons pas reprendre le pouvoir seulement, mais pouvons reprendre ce que nous avons réalisé imparfaitement, et ce sera le meilleur moyen à la fois de mobiliser une majorité de progrès dans le pays en 1988, réussir vraiment au-delà.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Gérard Fuchs

... Nous avons réalisé la plupart de nos propositions... et pourtant, nous avons perdu en mars 86 ! Certains ont dit avant moi que c'était le fruit de la « politique de rigueur ». Celle-ci a évidemment joué contre nous. Mais, au moins autant que son contenu, a joué à mon avis la surprise qu'elle a représentée et aussi le fait qu'elle n'ait été que difficilement assumée par le gouvernement lui-même. Je suis bien d'accord qu'une part de rêve est nécessaire, mais choisissons-la de façon à ne pas, ensuite, décevoir. Et soyons bien conscients, la prochaine fois que nous serons au gouvernement, que c'est pour cinq ans et non pour quatre-vingt-dix jours. Étaler une mesure sur cinq ans offre souvent le double avantage de la rendre économiquement plus supportable et politiquement plus bénéfique ! (...)

Autre remarque : nous avons dû constater au cours de nos cinq ans de gouvernement qu'un certain nombre de mythes fondateurs du socialisme ne pouvaient plus correspondre à une politique de gestion en 1981 ou en 1988. Je prends trois exemples.

Beaucoup d'entre nous sont arrivés au pouvoir en pensant qu'avec une croissance forte nous allions tordre le cou au chômage ; nous avons constaté que si la croissance forte était sur le papier la meilleure solution, de par l'implication internationale de la France, ce remède ne pouvait être mis en œuvre sans dérapage.

Nous avons unanimement dit que la croissance la plus forte possible était souhaitable, mais nous avons vu qu'il y avait des limites et je crois que pour garder comme priorité la lutte contre le chômage, cela signifie que nous devons redonner au problème de la réduction du temps de travail une place plus grande dans notre discours.

Entendons nous bien : je parle de la réduction du travail des hommes et des femmes, je ne parle pas de la durée d'utilisation des équipements. C'est peut-être ce que nous a appris la façon dont nous avons négocié le passage à la semaine légale de 39 heures : le progrès technologique imposera dans les années qui viennent une certaine réduction de l'emploi industriel disponible, nous devons poser le problème de sa répartition, sans oublier le problème de la compétitivité industrielle.

Les nationalisations : nous les avons faites en disant qu'elles allaient sauvegarder l'emploi et améliorer les droits des travailleurs dans les entreprises concernées. Or, les entreprises nationalisées ont dû, pour des raisons économiques incontournables, accepter des modifications de leurs effectifs et quand on discute avec des camarades ils nous disent : « nationaliser, c'est très bien, mais la vie quotidienne n'a pas été changée ».

Si demain, nous devons répondre à la question : pourquoi voulez-vous renationalisez ceci et pourquoi n'acceptez-vous pas de renationaliser cela ? Je crois que ce sont d'autres arguments qu'il faudra employer, qui tiendront davantage aux nécessités de l'investissement et de la politique industrielle.

Dernier exemple que je voudrais citer : celui du Plan.

Nous avons renoncé à l'idée d'un Plan transformant l'économie française en une économie « obéissante » — je reprends le titre d'un ouvrage célèbre décrivant l'économie soviétique —, nous avons même jeté le bébé avec l'eau du bain, puisque nous avons terminé avec un rôle pratiquement nul pour la planification de notre pays. C'est que nous n'avons pas été capables politiquement et socialement d'accepter la réalité, c'est-à-dire que les prévisions du Plan étaient des prévisions sombres en matière d'emploi et nous n'avons pas eu un courage de lucidité suffisant, ce qui nous a conduit à gâcher l'outil que pouvait représenter cette planification.

Je crois que si nous voulons rester, et nous le devons, un parti de transformation sociale, il faut que nous sachions par-delà certains mythes qui ont été les nôtres pendant des décennies, trouver un autre langage : il faut garder la priorité à l'emploi, mais, en parlant de la répartition et de la durée du travail ; il faut garder l'idée qu'un secteur public est nécessaire, mais en le justifiant autrement ; il faut remet-

tre en avant l'idée de planification, mais en en faisant le lieu d'un grand débat démocratique et transparent, et non plus un simple outil de prévisions éventuellement à remettre en question.

Pierre Mauroy, qui a parlé tout à l'heure de la « capacité d'absorption de réforme des citoyens » Je crois qu'il a touché là un vrai problème. Mais je pense que cette capacité dépend largement de ce qui a été dit avant l'arrivée au pouvoir. Nous ne devons plus aller devant les électeurs en leur disant : voilà notre catalogue de promesses, votez pour nous et vous recevrez votre dû ! Il ne peut y avoir de mobilisation que si notre langage est demain celui du contrat : nous proposons de changer ceci et cela, voilà ce que nous ferons en ce sens, voilà ce que nous attendons de vous en échange. Il n'y aura de réelle transformation sociale, en particulier au niveau de la vie quotidienne, qu'à ce prix.

Jean-Marc Ayrault

Si les Français arrivent à une perception plus claire de notre politique de 81-86 nous ne devons pas pour autant esquiver une analyse lucide sur cette période. Le décrochage avec notre électorat s'est produit lors de la mise en place de la politique de rigueur nécessaire, alors que la société française connaissait déjà de profondes, rapides et traumatisantes évolutions sociales.

Il faut éviter de chercher les causes des difficultés rencontrées dans l'hégémonie du pouvoir des technocrates ou la faiblesse syndicale alors que nous n'avons pas analysé en temps voulu ces phénomènes. Il est dangereux de dire que les mesures sociales de 81-82 étaient des contreparties a priori précédant la rigueur des efforts à suivre : c'était seulement le respect de nos engagements. La théorie de la parenthèse, reflet de la pauvreté et de la défaite de notre pensée, est un pâle reflet de la fameuse sortie du tunnel d'avant 1981. Le pragmatisme n'a jamais permis de définir une politique. Il illustrait et illustre encore notre absence de réflexion sur le long terme et notre incapacité à reconnaître les virages de notre politique.

Ce ralliement « de fait » du parti à la politique de rigueur n'a pas été accompagné ou suivi d'une réflexion sur le « pourquoi » de l'écart entre la construction idéologique antérieure à mai 81 et la pratique du Gouvernement et sur ce qui peut différencier une « gestion de gauche » d'une « gestion de droite ». Au contraire cette réflexion a été entravée par l'affirmation que la rigueur était une « parenthèse », une sorte de période de vacance de l'idéologie qui retrouverait ensuite (mais quand ?) un terrain d'application et d'expansion.

Ensuite cette politique de rigueur n'a pas été politiquement accompagnée, c'est-à-dire que les socialistes, pour l'essentiel, n'ont fait que « gérer »

Fondation Jean-Jaurès

l'économique : *sans prendre les initiatives* sociales, les initiatives de terrain suffisantes, sans engager une gestion réellement « sociale » des firmes nationalisées, sans donner de véritables « contreparties idéologiques » je pense à l'école.

C'est cela pourtant qui aurait servi de *levier* dans le rapport des forces — pendant que la droite elle — continuait de mobiliser ses troupes.

Question centrale : Les prélèvements obligatoires

La décision prise de tenter de faire baisser les prélèvements obligatoires a constitué un recul pédagogique important dont il ne faut pas sous-estimer l'impact à long terme. Conduit tel qu'il l'a été, le débat sur cette question a occulté la question fondamentale : celle de la redistribution de ces mêmes prélèvements comme moyen de plus de justice et d'égalité sociales, de progrès.

Nous n'avons pas suffisamment mené le débat d'idées faisant au contraire, trop de concessions, aux idées libérales à la mode, facilitant les campagnes anti-État de la droite, affaiblissant de surcroît les thèses solidaristes de la gauche, au moment même où la crise obligeait à l'accroissement des prélèvements obligatoires pour les régimes sociaux !

De ce fait, ce que l'on peut appeler « l'affaire des prélèvements obligatoires » constitue une défaite idéologique, ressentie d'ailleurs comme telle par le parti socialiste qui a cherché, dans sa plate-forme électorale élaborée en vue des élections législatives de mars 1986, à « corriger le tir » !...

Cette question des prélèvements obligatoires est d'autant plus d'actualité au moment où la défense de la Sécurité sociale et du système de protection sociale en général, de l'avenir du système des retraites par répartition, est à l'ordre du jour ; au moment où nous allons préparer nos propositions de programme pour 1988 : on ne peut refuser d'un côté la société à deux ou trois vitesses et de l'autre continuer à encourager la baisse des prélèvements obligatoires !

Il en va de même pour l'école et l'université qui nécessitent un apport considérable de moyens. Sur cette question, à la suite du mouvement des étudiants, si nous ne sommes pas clairs, notre discours n'aura aucune crédibilité du côté de la jeunesse.

Finalement cette question des prélèvements obligatoires c'est la question de fond que nous étudions aujourd'hui au moment où les marges de manœuvre sont de plus en plus étroites, où l'effort de rigueur pour le redressement économique dans la confrontation internationale est plus nécessaire que jamais : c'est la question du partage de l'effort — nécessaire pour la croissance — et de la répartition des fruits de l'effort et c'est donc pour nous l'occasion de développer nos idées essentielles, de développer clairement ce qui fait la différence entre la gauche et la droite, entre le socialisme et le libéralisme.

Il nous appartient, à nous socialistes, de l'expliquer clairement à l'opinion publique qui *pourrait croire sinon,* que finalement il y a consensus sur les grandes questions de société et qu'en dehors de quelques opinions extrêmes (Parti communiste, Front national), il n'y aurait sur les sujets essentiels que quelques nuances !

Si nous ne réagissons pas, de façon offensive et claire, — ce « consensus » — sur cette question comme sur beaucoup d'autres — limitera peu à peu les combats politiques à des compétitions qui ne seront plus des débats d'idées ou des choix de société. On assistera alors à un désintérêt croissant pour la politique, le parti socialiste se transformant en simple machine électorale, les campagnes devenant essentiellement médiatiques et l'abstentionnisme massif : chose normale !

Je souhaite donc, je propose que ce débat devienne l'affaire du parti tout entier, qu'il permette au parti d'aborder dès maintenant les grandes questions de société : la question des prélèvements obligatoires — bien sûr —, la protection sociale et le système de retraites, le rôle de l'État et du secteur public, l'emploi et l'organisation du travail, l'éducation et la formation, la démocratie à tous les niveaux de la société, la défense nationale.

Car plutôt que de s'engager dans la définition d'un catalogue de mesures, ce sont des grands choix de société que le parti doit proposer au pays. Ce sera pour lui l'occasion de jouer pleinement son rôle de parti de débat et de proposition en s'adressant ainsi à toute la gauche et c'est là que la notion de rassemblement à gauche sur le terrain prend tout son sens .

Lionel Jospin

(...) Un an après notre départ, on constate que s'amorce dans l'opinion une réévaluation de notre bilan.

Si la droite réussissait sous nos yeux, l'image que les Français auraient de notre action serait différente. Mais la période 1981-1986 est revue, relue à la lumière de la période 1986-1987. La montée du chômage, les attaques contre la Sécurité sociale, l'étalage ouvert et cynique des injustices, le triomphe de la spéculation et de l'argent facile, l'approche obtuse des problèmes de société, l'inefficacité économique enfin, jouent dans l'appréciation rétrospective de notre bilan par les Français.

Alors faut-il se contenter de laisser marcher le temps ? Laisser les autres agir avec simplement le contrepoint de notre action critique ? Non, nous ne le pensons pas puisque nous avons tenu cette réunion particulière aujourd'hui (...)

Faire un bilan, ça n'est pas simplement rechercher pourquoi on a perdu ou parfois gagné. C'est essayer de savoir en quoi on a bien ou mal agi dans tel ou tel domaine (...)

L'efficacité de la gestion : après une phase difficile, dans l'action gouvernementale et qui a été due en partie à la diversité des prises de position publiques faites pendant un temps par les différents ministres, nous avons su montrer, que nous savions gérer. Et nous l'avons fait... nous l'avons fait au prix du tournant de 1983. Peut-être faut-il d'abord en tirer comme conclusion pour l'avenir qu'il vaut mieux éviter les tournants brusques ?

Et tenter d'amorcer notre action économique sur un axe et sur des rythmes qui puissent être tenus plus longtemps ? Mais, les accidents arrivent, même si on les a parfois provoqués et il faut bien tenir compte de la conjoncture.

Sur ce tournant de 1983, je sais qu'il y a discussion et on le mesurera sans doute tout à l'heure quand d'autres s'exprimeront. Moi, je crois qu'il est au fond à lui seul, pour une part, — mais il y a d'autres données psychologiques — effectivement responsable de notre échec de mars 1986. Et d'ailleurs, le mouvement de l'opinion, le mouvement de son refus, de sa déception coïncident avec ce tournant.

Oui je pense que cela met l'autre question qu'il faut se poser en regard dans le bilan, et cette question est la suivante : ce tournant de 1983 qui peut-être, effectivement, a provoqué au bout du compte l'échec, n'est-il pas, lui aussi, celui qui augmente nos chances de revenir au pouvoir ?

Que se serait-il passé si nous avions poursuivi sur le rythme initial ? Dans le domaine économique et plus encore dans le domaine financier ? (...)

Nous avons réussi en matière d'inflation. Réussi en matière de recherche. Nous avons obtenu quelques beaux résultats dans le domaine de l'industrie et en tout cas fait des adaptations courageuses, fait le pari de la modernisation.

Nous avons réussi dans le domaine culturel. Nous avons mené une bonne politique européenne et une politique internationale réaliste, parfois même très réaliste. Mais, nous ne sommes pas parvenus à développer, ou à susciter, ou à encourager dans le pays, malgré nos efforts, un rythme de croissance qui nous aurait rendu la gestion plus légère.

Nous avons échoué sur le chômage. Nous avons connu également de grandes difficultés dans le domaine de l'endettement. Nous avons eu des problèmes avec les médias, surtout au début. Nous avons eu certaines difficultés avec l'administration. Nous n'avons, enfin, pas su gérer bien le problème de la sécurité, ou peut-être plus précisément le sentiment de l'insécurité d'où les difficultés avec une fraction des milieux populaires.

Changement pour les nôtres : nous avons pris un certain nombre de mesures sociales : retraite à 60 ans, 39 h, 5e semaine de congés payés, droits des travailleurs, relèvement du SMIC, mesures de justice fiscale mais nous n'avons pas vraiment changé — nous le savons bien — les conditions de vie des nôtres, notamment ceux qui dépendent pour leur existence des bas et des moyens salaires, ni réduit les inégali-

tés de revenus, l'éventail des revenus ne s'étant pas resserré pendant notre période gouvernementale. D'où, je crois, une certaine déception dans les milieux populaires, particulièrement chez les moins conscients, les moins organisés, les moins encadrés, particulièrement dans les zones urbaines. D'où les pertes de quelques grandes villes souvent des villes témoins d'où est partie — parce que je pense que fondamentalement le phénomène du Front national a d'autres causes, et que c'est davantage la démagogie sécuritaire et anti-immigrés de la droite conservatrice qui a porté ce mouvement au niveau où il s'est développé à partir de ces racines initiales — la montée du Front national. La déception sociale d'une partie des milieux populaires disant « pour nous, les choses ne changent pas », facilitant l'aliénation idéologique, c'est-à-dire la montée des fantasmes sécuritaires et anti-immigrés. (...)

Avons-nous — autre question qu'il faut se poser — appliqué nos principes, ou bien nos conceptions avant de venir au pouvoir étaient-elles réalistes ?

Dans l'ensemble, je crois que nos gouvernements et le président ont appliqué nos principes et réalisé nos propositions au pouvoir : nationalisation, décentralisation, peine de mort, mesures sociales. Sur l'école, nous avons essayé de réaliser ce qu'était notre projet. Trop ambitieux et trop ambigu, paraissant pour les uns, du privé, représenter le risque de la spoliation ou paraissant, pour les autres, du public, comme risquant de déboucher sur un concordat ? Mais, nous avons essayé d'avancer et c'est seulement le réalisme politique qui nous a fait, sur cette affaire, faire retraite avant qu'il ne soit trop tard et avant que notre capacité de rester au gouvernement ne soit véritablement menacée.

Là où nous n'avons pas respecté certaines de nos conceptions de départ, c'est, par exemple, dans le domaine des diminutions des ventes d'armes — un de nos thèmes classiques entre 1975 et 1981. Également dans le domaine du service militaire à six mois, même si j'ai été personnellement convaincu que c'était effectivement difficile, mais nous ne l'avions pas su avant. Dans le domaine des non-ventes à des pays en guerre qui était un de nos principes d'action en politique internationale : ne pas fournir des armes aux belligérants.

On devine là où ces choses se sont concentrées.

C'est pourquoi je crois qu'après l'élection présidentielle (...) nous devrons effectivement mener dans le parti une réflexion approfondie sur notre politique de défense, de sécurité et de désarmement. (...)

Dans le domaine économique (...) notre politique était à contre-courant des politiques conduites aux États-Unis, en Allemagne et en Grande-Bretagne, ce qui ne veut pas dire qu'il fallait nécessairement en changer, mais, nous le savons, notre politique était peut-être surtout au-dessus des moyens de notre appareil de production tel qu'il était en 1981. D'où l'échec, ou plutôt les conséquences, car il y a eu aussi des aspects positifs, sur le plan financier et sur le plan extérieur de notre politique de relance par la demande.

Une conclusion à en tirer, chers camarades, c'est que dans les années qui sont devant nous, et si nous revenons au pouvoir, nous serons obligés de conduire les politiques de l'offre, c'est-à-dire de travailler de façon privilégiée sur l'appareil de production.

Cet effort de production et de modernisation devra naturellement appeler des contreparties comme nous le disons dans nos textes, et il nous faudra donc définir quelle sera notre politique des salaires, en quoi nous aiderons à la prise de risques face aux mutations industrielles, en quoi nous associerons le monde du travail à la prise de décision.

Sur un plan plus politique, il me semble que dans notre approche d'avant 1981, et aussi au gouvernement, nous avons sous-estimé les réflexes conservateurs et la psychologie dominante et traditionnelle en milieu populaire français. Nous l'avons fait dans notre style de gouvernement qui, parfois, n'a pas été assez empreint d'autorité pour l'extérieur ; nous l'avons fait dans notre approche des problèmes de société ; nous avons défini une vision humaniste ; nous nous sommes appuyés sur des principes justes et corrects, mais notre style, je l'ai déjà dit, a été sur ce terrain un peu aristocratique, pas assez concret et pas assez populaire. Jusqu'à ce que s'amorcent la vision et les propositions de ceux qui, notamment, ont travaillé avec Gilbert Bonnemaison. (...)

Faut-il faire fonctionner autrement le double couple président/gouvernement, groupe/parti ?

Certains ont suggéré que les ministres et le Premier

ministre soient membres du Bureau exécutif. Je n'y suis pas hostile, mais il faut savoir que si nous devions faire ainsi, nous commencerions à faire fonctionner autrement la Ve République. Chirac est en train de le faire, qui a pour ministres des chefs de parti ; ce n'est pas, à l'évidence, un succès mais cela vient peut-être des problèmes de cette coalition.

Ce qu'il faut bien savoir, c'est que si les ministres ou plusieurs des ministres importants, anciens dirigeants importants du parti, et le Premier ministre sont membres de la direction du parti, membres du Bureau exécutif, alors le Premier ministre doit être le leader du parti, comme dans les autres démocraties occidentales, sinon ce serait inévitablement la confusion, et alors mieux vaut faire fonctionner le système dans la séparation des fonctions que nous avons héritée de certaines pratiques de la Ve République. Mais si nous faisions différemment, si nous opérions cette fusion politique de la direction du parti et du gouvernement, alors il faut comprendre que cela pourrait bien changer aussi la fonction du président de la République qui cesserait d'être le chef direct de tout le pouvoir exécutif.

C'est d'ailleurs la situation actuelle avec la cœxistence. Reste à savoir si ce qui est valable pour un gouvernement de droite avec un président de gauche serait valable pour un gouvernement de gauche avec un président de gauche. Ce serait en tout cas, ne nous le dissimulons pas, une façon d'infléchir profondément par la pratique la Ve République sans révision constitutionnelle. (...)

Nous devons chers camarades, sans arrogance, sans esprit de certitude, nous orienter désormais vers la reconquête du pouvoir. (...)

Nous avons prouvé que nous savions gérer pendant cinq ans. Reste à prouver d'ici 1988 que sans renoncer à l'art de gouverner, nous sommes à nouveau capables de transformer et de faire rêver.

L'action, le rôle, l'image du président de la République, au moment où nous agissons, est un point d'appui et un atout formidable. A nous, comme parti et comme mouvement, de faire le reste.

Coll. Fondation Jean Jaurès

La Cootypographie, Asnières. (1) 47.93.02.55

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

FORMATHEQUE

Editeur : Les nouvelles éditions de l'an 2000

R.C. Paris 72 B 4631 ISSN en cours

Prix TTC : 20 F